LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

LA MASCOTTE « FAMILLE PLUS »

CRÉATION DE L'ASSOCIATION DES UTILISATEURS DES MURS D'ESCALADE

COUP DE JEUNE POUR LE PARKING COUVERT

Le journal d'informations municipales des Saint-Gervolains // **HIVER 2012-2013**

PROJECTIONS

La Montagne à l'État Pur

N°**18**

Le pont de Saint-Gervais

mont-blanc SAINT GERVAIS

www.saintgervais.com

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « PAYS DU MONT-BLANC »

Réunissant les communes de Combloux, Les Contamines-Montjoie, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Megève, Passy, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais-les-Bains et Sallanches, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc vient d'être créée à effet du 1er janvier 2013.
Elle reprendra l'ensemble des actions et des compétences qui étaient jusqu'alors exercées par le Syndicat Mixte du Pays du Mont-Blanc auxquelles ont été ajoutées la compétence collecte et traitement des ordures ménagères et celle de la réalisation d'un schéma de mobilité avec pour objectif de mettre en œuvre rapidement un PTU (Périmètre de Transport Urbain).

L'installation du conseil communautaire a eu lieu le 3 décembre 2012, date à laquelle Jean-Marc Peillex, Maire et Conseiller général de Saint-Gervais, en a été élu Président.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les 41 délégués représentant les communes sont répartis comme suit :

Combloux :	2
Les Contamines-Montjoie :	2
Cordon :	2
Demi-Quartier :	2
Domancy :	2
Megève :	6
Passy :	7
Praz-sur-Arly :	2
Saint-Gervais-les-Bains :	6
Sallanches :	10

COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Président : Jean-Marc PEILLEX, Maire et Conseiller général de Saint-Gervais
1er Vice-président : Solange SPINELLI, adjointe au maire de Sallanches et Présidente du Syndicat Mixte du Pays du Mont-Blanc
2e Vice-président : Gilles PETIT-JEAN GENAZ, Maire de Passy
3e Vice-président : Sylviane GROSSET-JANIN, Maire de Megève
4e Vice-président : Jean BERTOLUZZI, Maire de Combloux
5e Vice-président : Yann JACCAZ, Maire de Praz-sur-Arly
6e Vice-président : Léonard BRONDEX, Maire de Domancy
7e Vice-président : Georges MORAND, Maire de Sallanches
8e Vice-président : Yves TISSOT, adjoint au maire de Passy
Membre : Jean-Louis MOLLARD, Maire des Contamines-Montjoie
Membre : Bernard GROSSET-JANIN, Maire de Demi-Quartier
Membre : Serge PAGET, Maire de Cordon

COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Compétences obligatoires :

- aménagement de l'espace (Schéma de Cohérence Territoriale, centrale de mobilité, Périmètre de Transport Urbain, pôle d'échanges de Saint-Gervais, organisation des transports scolaires en second rang, déploiement du numérique…)
- développement économique (FISAC, SICA du Pays du Mont-Blanc, observatoire économique et touristique, abattoir…)
- transfrontalier (PIT, CTMB/GECT, coordination d'appels à projets européens)

Compétences facultatives :

- protection et mise en valeur de l'environnement (collecte et traitement des ordures ménagères, gestion des milieux naturels et sensibles, sensibilisation à l'environnement, chartes de balisage des sentiers à l'intérieur du périmètre communautaire, adhésion aux structures intercommunales de gestion et valorisation des cours d'eau, rivières, milieux aquatiques et au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
- politique du logement et du cadre de vie (aires d'accueil des gens du voyage, élaboration d'un Plan Local de l'Habitat, suivi de l'Opération Programme d'Amélioration de l'Habitat)
- équipements culturels et sportifs et équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (gestion et entretien du Centre Sportif du Parc Thermal, maintenance du parc informatique des écoles publiques…)

PROJECTIONS
SOMMAIRE

Intercommunalité	2
Actualités	3
Environnement	4-5
Travaux	6-7
Grands projets	8
Aménagement de la montagne	9
Jeunesse	10
Vie locale	11
Événements	12-13
Tourisme	14
Brèves	15
État civil	16

Pages centrales, 8 pages de cahier spécial
Pont de Saint-Gervais

N°18 //
N°18 HIVER 2012/2013

Directeur de publication : Jean-Marc Peillex
Rédaction en chef : Nathalie Deschamps
Rédacteurs et relecteurs : Marie Alsberghe, Hélène Coiquaud, Marie-Christine Dayve, Valérie Delachat, Daniel Deneri, Nathalie Deschamps, Delphine Desveaux, Bénédicte Gay, Claire Grandjacques, Gabriel Grandjacques, Julie Jacquemoud, Joël Jiguet, Didier Josephe, Franck Lecoutre, Jean-Marc Peillex, Elsa Riche, Bernard Séjalon, Nicole Simon Laroche, Marc Sirop, Catherine Trespeuch, Catherine Verjus et les services municipaux.
Crédits photos : Association de la foire agricole, Association Musique et Patrimoine, Conseil général de la Haute-Savoie, Communauté de communes Pays du Mont-Blanc, Nathalie Deschamps, ESOPE, Gilles Grandjacques, Jérôme Landat, Olivier Michel Dive, Jacky Mouvillat, Thierry Nicolello, ODAC 74, Angelo Peritore, Thierry Thevenot, Pascal Tournaire, service RTM de Haute-Savoie, Mairie et OT de Saint-Gervais, WWF France, X.
Maquette : Scoop Communication
Imprimerie Plancher
Informations légales : ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution
8000 exemplaires
Imprimé sur papier aux normes PEFC issu de forêts gérées durablement. Emballage en plastique biodégradable à base d'amidon de maïs

RECENSEMENT DE LA POPULATION

À quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de mieux connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, modes de transport, déplacements quotidiens, etc…).

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est annuel. Une nouvelle méthode de recensement remplace le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans. Mais tous les habitants ne sont pas recensés la même année.
Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent désormais une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans,

à raison d'un cinquième des communes chaque année.
Les résultats du recensement permettent :

- aux pouvoirs publics d'adapter les équipements collectifs aux évolutions de la société : crèches, hôpitaux, établissements scolaires, équipements sportifs, etc…;
- aux professionnels publics et privés de mieux connaître le parc de logements et les besoins de la population ;
- aux entreprises d'avoir des données précises pour mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre ;
- aux associations, notamment celles qui œuvrent dans les domaines sanitaire, social, éducatif ou culturel, de mieux agir selon les besoins de la population.

Le nouveau recensement de la population de Saint-Gervais pendant les mois de janvier et février 2013.

Vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur à partir du 17 janvier 2013. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurera sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra distribuer à votre domicile une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou envoyés à la mairie avant le 16 février 2013. Votre réponse est importante et c'est également une obligation. Enfin toutes vos réponses sont absolument confidentielles.
La commune a été découpée en 12 zones différentes, chaque zone étant couverte par un agent recenseur.

Coordinatrice communale du recensement :
M^me^ Marie-France BROUZE
Suppléant : M. Thierry THEVENOT

LA MAIRIE SE DOTE D'UN CORRESPONDANT INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Depuis le 24 octobre 2012, M^me^ Valérie DELACHAT, responsable informatique de la mairie, est également correspondante informatique et libertés (CIL) pour la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL)*.

Elle aura pour mission :

- de s'assurer du bon traitement des données personnelles collectées en veillant notamment à ce qu'elles ne soient pas utilisées dans un autre contexte que celui pour lequel elles ont été collectées
- d'assurer le droit d'accès, de rectification, de radiation ou encore d'opposition aux informations personnelles pour chaque personne, physique ou morale, le désirant.

** La CNIL est une institution indépendante chargée de veiller au respect de l'identité humaine, de la vie privée et des libertés dans un monde numérique.*

MODIFICATION N° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

La zone d'urbanisation future AU du Châtelet n'a pas été reclassée en zone urbaine UA1 lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé le 14 décembre 2011, du fait des travaux de réalisation du pont de contournement du Bourg et des réaménagements induits sur le secteur.

Ces travaux étant aujourd'hui achevés, le Conseil Municipal a décidé, par délibération du 10 octobre 2012, de modifier le P.L.U. pour classer ce secteur en zone UA1, en continuité de la zone existante.

L'enquête publique correspondante aura lieu du 26 décembre 2012 au 28 janvier 2013.

NOUVEAU SYSTÈME D'ALERTE À LA POPULATION PAR TÉLÉPHONE :

Afin d'augmenter la sécurité des Saint-Gervolains, un système automatique d'alerte par téléphone va être prochainement mis en place pour informer et alerter la population en cas de risque majeur.
Ce nouveau dispositif pourra être utilisé dans le cadre d'une catastrophe naturelle – notamment dans le cas de la rupture éventuelle de la poche d'eau de Tête Rousse –, mais aussi pour annoncer ponctuellement certains événements de grande ampleur comme la traditionnelle soirée des vœux.

Le logiciel Médialert se chargera de façon automatique* :

- d'appeler les numéros de téléphone – fixes et mobiles – préalablement recensés,
- de diffuser le message enregistré,
- de recomposer les numéros occupés,
- de déposer un message sur le répondeur.

** Il est important de noter que seules les personnes qui courent un risque seront appelées.*

Pour bénéficier de ce nouveau service gratuitement, merci de nous retourner ce coupon-réponse dûment complété ou de transmettre vos coordonnées directement par mail au service inftormatique de la mairie : informatique@saintgervais.com

SYSTÈME MÉDIALERT - INSCRIPTION SUR L'ANNUAIRE MUNICIPAL

Nom, Prénom .....
Adresse .....
.....
Téléphone ..... E-mail .....

À découper et à renvoyer à :
Mairie de Saint-Gervais – Service Informatique
50, avenue du Mont d'Arbois – 74170 Saint-Gervais-les-Bains

Conformément à la loi informatique et libertés en date du 6 janvier 1978, vous disposez par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit auprès de M. le Maire de Saint-Gervais.

RÉSULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2012

Maison traditionnelle
Honneur : Monique JACQUIER
1er prix : Elvina GERAT
2e prix : Marie CURRAL
3e prix : Patricia REVENAZ
4e prix : Yvonne BOCHATAY

Maison avec jardin
Honneur : Anne-Marie et Michèle FAVRE
1er prix : Martine ISELIN
2e prix : Claude PELLOUX
3e prix : Armel FAURÉ
4e prix : Éliane JEANBOURQUIN
Participants : Annick BAILLEUL - Alain BONNARD - Monique DOUSSON - Nicole FOUET - Aline GNEMMI - Thierry MOLINIER - Thérèse MUGNIER - Arlette STEFANA - Laurence TRAPPIER - Marianne VERNET

Maison sans jardin
1er prix : Bernadette PAYRAUD
2e prix : Léa GERAT
3e prix : Josseline MASSERON
4e prix : Marie-Paule GREUX
Participants :
Édouard BLANC - Simone POLLIAND

Balcon, terrasse
Honneur : Lucienne CHALLAMEL
1er prix : Josiane MOISSET
2e prix : Maria GAUTIER
3e prix : Jonathan LAURENT
4e prix : Joëlle BIBOLLET
Participants : Yves AMELING - Christiane BARBEDETTE - Aurélie BIBOLLET - Geneviève BOURBON - Daniel CLAVEL - Martine CONSTANCIAS - Arlette CORDIER - Anna GAGLIARDI - Luigina GAGLIARDI - Elisa MIRON

Commerce, hôtel, restaurant
Honneur : Le Chalet Rémy – Hôtel restaurant
1er prix : Le Poêlon Savoyard - Restaurant
2e prix : Le Coin du Feu – Hôtel restaurant
3e prix : Le Camping de Saint-Gervais
4e prix : Le Mont-Joly - Hôtel restaurant
Participants : Tabac souvenirs du Nérey - La Ferme de Cupelin (hôtel) - Le Val d'Este (hôtel)

Ferme en activité
Honneur : Albert NICOUD
1er prix : Fabien RACT

Potager
Honneur : Thérèse MUGNIER
1er prix : Claude PELLOUX
2e prix : Anne-Marie et Michèle FAVRE
3e prix : Monique JACQUIER
4e prix : Éliane JEANBOURQUIN
Participants : Marie ALSBERGHE - Gilbert BAILLEUL - Émile BARBEDETTE - René BOCHATAY - Alain BONNARD - Daniel CLAVEL - Monique DOUSSON - EHPAD Le Val Montjoie - Nicole FOUET - Léon GRANDJACQUES - Albert NICOUD

Épouvantail
Honneur : Cathy et Woody BAILLEUL
1er prix : Marylou LAURENT
2e prix : René BOCHATAY
3e prix : Mathilde VERNET
4e prix : Éphise GRANDJACQUES

Coup de cœur
Mme Odette DARCY – Balcon
M. et Mme Charles BARRANGER – Poterie artisanale
La Pointe de Warens - Copropriété

LE CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS CONFIRME LE LABEL « *QUATRE FLEURS* » DE SAINT-GERVAIS

25 juillet 2012 : visite du jury national.

Le 25 juillet dernier, le jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris est venu à Saint-Gervais pour la visite officielle de contrôle du label. Le travail effectué par le service espaces verts sous la houlette de Thierry Nicolello et David Jones, ainsi que par l'ensemble des services municipaux (voirie, bâtiment, etc…) a été particulièrement apprécié par le jury.

Il a notamment mis l'accent sur :
- la qualité des compositions florales, et notamment l'utilisation d'espèces endémiques variées et l'harmonie des couleurs
- le parc thermal, qualifié de « *lieu de vie exceptionnel* » par ses arbres remarquables, mais aussi ses sentiers, ses jeux d'enfants, son petit train, son rocher d'escalade et ses animations
- la gestion du patrimoine arboré et celle des espaces verts, jugées respectivement très satisfaisante et raisonnée
- les jardins réaménagés de l'église de Saint-Nicolas-de-Véroce comme la restauration de l'église elle-même
- la qualité du travail de rénovation du patrimoine bâti, des quartiers et des voies de déplacement, ainsi que le choix des couleurs des façades et du mobilier urbain qui ont été particulièrement appréciés du jury.

Dans sa séance plénière du 23 octobre 2012, le jury a donc confirmé le label 4 fleurs de la ville.
Merci à tous les services pour leur application quotidienne à la qualité de notre cadre de vie et aux particuliers pour leurs efforts de fleurissement contribuant à l'amélioration de notre environnement.

25E FOIRE AGRICOLE

Une fois encore des milliers de personnes se sont donné rendez-vous, sous le soleil, à la foire agricole de Saint-Gervais le 21 octobre dernier. Ce succès grandissant qui fait que Saint Gervais est incomparable, on ne le doit pas au hasard mais à une organisation bien rodée et une implication totale de toute la population.
Certes, il y a le concours traditionnel de la race Abondance – cette année 16 élevages de Saint-Gervais et des Contamines-Montjoie et plus de 100 vaches présentées – mais il y a aussi tous les « *petits* » animaux réunis pour un jour : les mulets, ânes, moutons, chèvres, qu'on ne trouve nulle part ailleurs dans les foires de la région et qui attirent toujours autant.
Les éleveurs de vaches de combat de race Herens et les chevaux étaient bien sûr également présents et cette année, la foire avait aussi décidé de mettre à l'honneur les éleveurs de race à viande, avec les Aubracs, les Charolaises, les Blondes d'Aquitaine et l'abattoir de Megève rouvert depuis peu.
Comme l'an dernier, la démonstration de fabrication du reblochon et la traite ont remporté un franc succès auprès d'un public toujours plus curieux : le cheminement du lait, la durée d'une traite, la quantité de lait, puis la transformation… les questions fusaient et les animateurs avaient parfois bien du mal à répondre à tous !
Tous ces bons moments, associés aux stands devenus désormais traditionnels comme la fabrication du pain ou du cidre, transforment la foire de Saint-Gervais en une manifestation exceptionnelle. La mobilisation des associations, des écoles, des artisans, des principaux acteurs économiques de la commune, la qualité professionnelle du pré de foire, etc…, tous viennent ajouter à la magie de ce rendez-vous annuel attendu désormais par toute une population.

JOURNÉES ENVIRONNEMENTALES 2012

Nettoyage des bords de routes et enlèvement des branches suite aux tempêtes

L'équipe des bénévoles arpentant la route du Fayet du milieu.

Nettoyage des bords de routes

Après plusieurs années de mobilisation, la plupart des anciennes décharges ont pu être nettoyées et les sentiers des divers étages de notre territoire ont été ratissés.
Les campagnes de sensibilisation qui ont accompagné les opérations de nettoyage se sont avérées efficaces car les lieux de promenade sont maintenant respectés.
Par contre, le bord aval des routes qui sillonnent la commune sert de dépotoir !

Pas seulement aux automobilistes négligents qui se débarrassent de divers déchets en baissant leurs vitres, mais aussi à des citoyens peu scrupuleux qui y abandonnent des déchets lourds tels que ferraille, câbles, cadres de vélo…
C'est pourquoi, au mois de mai, une cinquantaine de bénévoles se sont répartis le long des routes du Champel, du Bettex, de Saint-Nicolas, des Margagnes et surtout le long de la route allant du Fayet aux Amerands : plusieurs camions ont été nécessaires pour évacuer les 30 m^3 de détritus ramassés !

Enlèvement des branches

L'année 2012 a été marquée par les tempêtes. Aussi, dès la journée de nettoyage de printemps, des groupes de bénévoles se sont attelés à dégager des branches.
La Société de Pêche du Val Montjoie s'est quant à elle concentrée sur les abords du Bon Nant, depuis le barrage et jusqu'à La Villette, là où les pluies associées à la montée des eaux des torrents avaient fait remonter de nombreux déchets et branchages.
30 m^3 de branches ont ainsi été enlevés pour être ensuite broyés.
Les bénévoles étaient moins nombreux le 23 septembre pour la journée d'automne. Le groupe s'est concentré sur la parcelle communale à l'aval de la route du Champel pour entasser les branches laissées par la coupe récemment effectuée.

Dégagement des branches à l'aval de la route du Champel.

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Réduire sa facture d'électricité grâce à l'effacement diffus

La satisfaction de nouveaux besoins de consommation, l'évolution régulière des prix de l'énergie et le poids de cette dernière dans le pouvoir d'achat des ménages imposent de tirer parti de toutes les solutions permettant de réduire notre consommation d'énergie, et notamment d'électricité. Fort de ce constat, une action concrète et d'envergure en faveur des économies d'énergie est menée par le Conseil général de la Haute-Savoie, l'Association des Maires et Prioriterre. La commune de Saint-Gervais-les-Bains s'y associe pleinement en mettant à disposition des 720 foyers chauffés à l'électricité un boîtier d'effacement diffus.

L'effacement diffus au service de l'environnement

L'effacement diffus consiste à suspendre sur une courte durée le fonctionnement des appareils de chauffage électrique aux moments où le réseau électrique en a le plus besoin, sans impact sur le confort ni changement d'habitudes pour les usagers équipés. Un boîtier, inséré dans les tableaux électriques, pilote ces effacements à distance et en temps réel.
Ce dispositif contribue à l'équilibre du réseau électrique, à la réduction des émissions de CO_2 et permet un suivi détaillé de sa consommation électrique en temps réel via un espace personnalisé et sécurisé sur Internet. Il génère ainsi jusqu'à 15 % d'économies d'énergie pour l'usager.

Pour compléter ce dispositif, l'association Prioriterre propose un guide sur les « *20 éco-gestes pour réduire ses consommations d'énergie* ». Il est remis aux adhérents lors de l'installation du boîtier. Ceux qui souhaitent aller plus loin peuvent également télécharger sur le site de Prioriterre le guide complet des 100 éco-gestes et conseils pratiques pour des économies d'énergie et d'eau.

Une solution gratuite

Voltalis, à l'origine de cette technologie, est à ce jour le seul acteur d'ajustement diffus qualifié par le RTE (Réseau de Transport d'Électricité). L'installation et la mise à disposition du boîtier d'effacement diffus ainsi que les services associés sont gratuits. Voltalis est rémunéré par RTE pour les effacements qu'il réalise au profit du réseau, en alternative à une production d'appoint chère et polluante.
Un foyer sur 3 est concerné sur la commune de Saint-Gervais-les-Bains et plus d'une quarantaine de communes sont déjà engagées en Haute-Savoie.
Tous les habitants chauffés à l'électricité sont également invités à amplifier cette dynamique en adhérant gratuitement au dispositif !

Si vous êtes intéressés et que vous êtes chauffés à l'électricité, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous pour une installation gratuite : au 04 89 12 08 43 ou à hautesavoie@voltalis.com. Tous les renseignements sur www.voltalis.com

LUTTE CONTRE LES ATTAQUES DE SCOLYTES

Suite aux conditions particulièrement défavorables créées par le coup de vent exceptionnel des 29 et 30 avril 2012, les attaques de scolytes (*Ips typographus*, *Pityogenes chalcographus* appelés communément bostryches) sur les résineux constituent un danger sur le territoire des communes de la haute vallée de l'Arve, Chamonix, Les Houches, Passy et Saint-Gervais.

Le préfet de Haute-Savoie a donc pris un arrêté en juillet 2012 demandant aux propriétaires de forêts résineuses situées sur le territoire desdites communes, de procéder ou de faire procéder à l'abattage et à l'écorçage des arbres sur pied attaqués par les insectes sur leurs parcelles (arbres porteurs d'insectes à tous les stades de leur développement).
Les propriétaires devront également faire vidanger les arbres verts abattus et non écorcés dans toutes les coupes en cours :

- dans le mois qui suit l'abattage si celui-ci a lieu entre le 15 mars et le 1er octobre
- avant le 1er avril pour tous les bois abattus en dehors de cette période.

En cas de carence du propriétaire ou de l'exploitant, les Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles assureront l'exécution des mesures prises, les dépenses restant à la charge des propriétaires ou exploitants.

FIN DE LA CAMPAGNE DE RÉFECTION DES PASSAGES PIÉTONS

Dans la continuité des travaux déjà réalisés, les passages piétons situés avenue de Genève au Fayet ont été entièrement repris.
Les pavés ont été remplacés par un enrobé noir, lui-même recouvert 21 jours plus tard de résine rose corail, à l'identique des autres passages piétons du centre de Saint-Gervais.
Ces travaux, entrepris à l'automne 2012, marquent la fin de la campagne de réfection des passages piétons au Fayet.

L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS AVENUE DE MIAGE BIENTÔT ACHEVÉ

La dernière phase des travaux d'enfouissement des réseaux secs avenue de Miage a débuté à l'automne 2012 et devrait s'achever fin 2013. Elle s'accompagnera de la mise en place de candélabres identiques à ceux des autres secteurs de l'avenue, afin d'harmoniser l'éclairage public.
La zone concernée se situe entre la scierie PELLOUX et le départ de la route du Parc.

RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'EAU

1- Dans la continuité des travaux d'assainissement réalisés en 2011, les secteurs du Col de Voza, du Prarion et de Bellevue ont été reliés au réseau d'eau potable de la commune.
L'alimentation en eau potable de ces secteurs, couplée au réservoir de 300 m³ fourni par le village vacances APAS, permet désormais la défense incendie desdits secteurs mais aussi des villages de Crozat et de Bionnassay.

2- Dans le cadre de la poursuite du programme de réhabilitation des réseaux d'eau, des travaux de remplacement des conduites usagées ont été entrepris à l'automne 2012 route du Prarion, route de Bionnay et route de la Corniche. Les conduites ont également été redimensionnées selon les besoins actuels, notamment pour répondre aux normes de la défense incendie.

FOCUS SUR LES PARKINGS

La volonté municipale depuis 2001 est de préserver le principe de gratuité des stationnements, tout en améliorant l'aspect et le fonctionnement des parkings.

1- Âgé de plus de 20 ans, le parking couvert (P1) de 230 places a subi un « lifting » complet avec le concours de l'architecte coloriste Bernard FERRARI.

Ainsi, la façade extérieure a été sablée, les peintures intérieures ont été refaites, la cage d'ascenseur modernisée, l'éclairage renforcé et la signalétique remplacée. À cela s'ajoutent de nouveaux panneaux lumineux, mis en service pour les vacances de Noël, qui affichent le nombre de places libres restantes aux entrées du centre bourg et du parking.

2- Le parking de la patinoire (P2) a été entièrement réhabilité à l'automne 2012.

Les 105 places disponibles – réparties sur trois niveaux – ont été goudronnées et matérialisées. Des barrières de sécurité et un éclairage qui sera prochainement renforcé complètent les travaux effectués.

AGRANDISSEMENT DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE AU FAYET

Suite au déplacement de la bibliothèque scolaire au premier étage de l'école du Fayet en 2011, la pièce de l'ancienne bibliothèque a été réaménagée en 2012 pour en faire une seconde salle d'accueil périscolaire. Les enfants disposent désormais de 33 m² supplémentaires et sont répartis, selon leur âge, entre les deux espaces d'accueil périscolaire de l'école.
De nouveaux sanitaires ont également été construits à proximité de ces espaces d'accueil. L'ensemble est entré en service depuis la rentrée 2012.

LES COURTS DE TENNIS DU BETTEX RÉNOVÉS

Les deux courts de tennis du Bettex ont été intégralement rénovés l'été dernier pour apporter plus de sécurité et de confort aux joueurs.

Ainsi, depuis le 11 juillet dernier, les dalles du « *quick* » flambant neuf et fraîchement peint côtoient de nouveaux poteaux-filets périphériques amovibles, tandis que de nouvelles portes permettent aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux courts.
À noter : les poteaux-filets périphériques sont amovibles pour faciliter la mise en place de la piste de luge l'hiver.
Ces travaux, financés par la commune de Saint-Gervais, ont également bénéficié d'une subvention de la Fédération Française de Tennis.

LA TECHNOLOGIE ADSL 2+ À SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE

France Télécom - Orange a récemment mis en service à Saint-Nicolas de nouveaux équipements adossés à la technologie fibre optique : on parle de « *l'ADSL 2+* ».
Désormais, 100 % des lignes de Saint-Nicolas peuvent atteindre un débit jusqu'à 8 mégabits/s, et plus de 86 % des habitations sont éligibles jusqu'à 20 mégabits/s, le débit maximum de la technologie ADSL.
À titre de comparaison, le débit n'excédait pas les 2 Mb/s avant la mise en place de ces nouveaux équipements.

Renseignements complémentaires en boutique, sur www.orange.fr ou par téléphone au 1014.

L'ANCIEN CINÉMA CÈDE LA PLACE À LA FUTURE MAISON MÉDICALE

L'ancien cinéma Le Cristal a été démoli en novembre 2012. Il cédera la place à la future maison médicale de Saint-Gervais réalisée par la SEMCODA dans les mois à venir.
Le début des travaux est prévu en mars/avril 2013, pour un achèvement au cours du 1er trimestre 2014.

CONSTRUCTION DU NOUVEAU CENTRE DE SECOURS

La construction de la nouvelle caserne va être réalisée en lieu et place de l'ancienne base de vie occupée par l'entreprise Bouygues TP, au pied de la télécabine reliant Saint-Gervais au Bettex. Selon les vœux de la commune, l'architecture de ce bâtiment sera particulièrement soignée, tout comme son inscription dans le site du hameau du Châtelet. Une toiture végétalisée est envisagée.

Planning et délais prévisionnels du projet de construction :

- Choix d'un maître d'œuvre : été 2013
- Consultation des entreprises : fin 2013 – début 2014
- Début des travaux : fin printemps 2014
- Durée des travaux : 14 mois

Selon l'avancement du dossier de réhabilitation du Groupe Scolaire Marie Paradis (restructuration de l'école, construction d'une cuisine centrale et construction d'un parking souterrain sous la « *cour du bas* »), une solution intermédiaire de relogement des Pompiers sera envisagée.

POCHES D'EAU DU GLACIER DE TÊTE ROUSSE

De nouveaux travaux préventifs de pompage ont été réalisés à l'automne 2012 - objectif : vider les cavités et stabiliser le niveau d'eau avant l'hiver

Le glacier de Tête Rousse, en forme de cuvette, est un véritable piège à eau. Pour sécuriser la vallée de Saint-Gervais et assurer la protection des habitants, comme cela est efficient depuis 2010, les scientifiques des laboratoires du CNRS de Grenoble, le BRGM, le service RTM (restauration des terrains de montagne) de l'ONF ont été missionnés depuis le printemps 2012 pour poursuivre la surveillance du glacier et proposer les mesures ainsi que les travaux appropriés.

Ainsi, une première campagne de mesures RMP (résonnance magnétique des protons) a été menée en juin 2012 concluant à la diminution du volume de la poche d'eau originelle, estimée alors à 10 000 m³ (+ ou – 2 000 m³), et a mis en évidence que la cavité était remplie d'eau.

Durant l'été, la partie du toit de la cavité située en rive droite du glacier s'est effondrée, nécessitant pour la Commune de faire agrandir le périmètre d'interdiction de passage par les alpinistes sur cette partie du glacier.

Au mois d'août, une deuxième campagne de mesures RMP a été réalisée, mettant en évidence que la canicule de l'été avait eu en particulier pour conséquence l'accélération de l'effet de fonte et l'augmentation du volume d'eau estimé alors à 14 500 m³ (+ ou – 3 000 m³). Parallèlement, les mesures étendues à l'amont du glacier confirmaient la présence d'une nouvelle cavité remplie d'eau dont l'estimation du volume est difficile à déterminer : 10 000 m³ (+ ou – 5 000 m³).

En conclusion de ces études, à la suite de la remise du rapport provisoire par les scientifiques, Georges-François LECLERC, Préfet de la Haute-Savoie, et Jean-Marc PEILLEX, Maire et Conseiller général de Saint-Gervais, ont décidé d'engager de nouveaux travaux préventifs de pompage de la poche d'eau.

C'est le groupement d'entreprises BOMA, BAZ, GRAMARI qui a réalisé ce chantier juste avant les premières neiges de l'automne.

Une troisième campagne de mesures RMP a été engagée du 22 au 25 octobre après la vidange de la poche principale. Les conclusions de ces travaux ont en particulier mis en évidence que la poche détectée au printemps en amont du glacier n'était pas reliée aux autres cavités.

Le financement des études 2012 et des travaux de pompage, 900 000 €, a été permis grâce à la mobilisation des fonds de l'État à hauteur de 80 % et de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains pour 20 %.

Il est maintenant urgent que les différents ministères valident une solution pérenne de vidange naturelle et en assurent le financement. Même si aujourd'hui le glacier de Tête Rousse est le glacier le plus surveillé du monde, même si les Saint-Gervolains peuvent vivre tranquillement grâce aux études, mesures et pompages réalisés, il n'est pas possible de s'en satisfaire. Notre sécurité ne peut pas dépendre de la volonté annuelle des financeurs. ▮

PISCINE : DÉBUT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Le chantier de modernisation d'une partie du complexe sportif saint-gervolain a commencé. La première phase de préparation et d'études d'exécution a débuté au mois de septembre 2012.
Pour mémoire, le projet initial de pôle éducatif et sportif avait dû être revu à la baisse l'an dernier en raison de la crise économique.

Démolition du bassin de la piscine.

Le nouveau projet a ainsi été axé sur le remplacement de l'actuelle piscine arrivant en fin de vie.
Le nouveau complexe aquatique devrait être achevé en décembre 2013. Il comportera à l'intérieur un bassin de 6 lignes d'eau de 25 mètres, un bassin d'apprentissage comprenant une pataugeoire pour les tout-petits, un bassin extérieur ainsi qu'un espace détente composé d'un sauna, d'un hammam et d'un solarium. Une cafétéria destinée aux usagers des piscines, tennis et minigolf, ainsi qu'aux promeneurs de la plaine des Pratz, complétera l'équipement.
L'accès et l'organisation du chantier se fera par la route départementale RD 902. La circulation des usagers ne sera pas impactée.

INAUGURATION DE LA MAISON FORTE DE HAUTETOUR

Le 22 décembre dernier, la Maison forte de Hautetour, maison transfrontalière des guides, a été inaugurée en présence des différents partenaires, dont la délégation des guides de Courmayeur.
Ce nouveau site culturel à Saint-Gervais fait la part belle à l'histoire de cette ancienne maison forte, à la mise en place de la Compagnie des Guides de Saint-Gervais et au patrimoine montagnard de Saint-Gervais : le mont Blanc. Les différents glaciers présents sur la commune sont d'ailleurs représentés par le biais de l'Observatoire de Glaciologie qui a son siège à Hautetour.
Une scénographie moderne, respectant l'histoire et les caractéristiques du bâtiment, nous guide par des « *cairns* » qui retracent les différentes étapes de l'ascension du Mont-Blanc. Des ambiances sonores et visuelles vous emmènent dans des panoramas à couper le souffle, reflet du riche patrimoine culturel et naturel de Saint-Gervais. ▮

LE PONT DE SAINT-GERVAIS

CAHIER SPÉCIAL - NOVEMBRE 2012

INAUGURATION DU PONT DE SAINT-GERVAIS 3 NOVEMBRE 2012

DISCOURS DE JEAN-MARC PEILLEX,

MAIRE ET CONSEILLER GÉNÉRAL DE SAINT-GERVAIS

De gauche à droite : Christian Monteil, Président du Conseil général de la Haute-Savoie, Jean-Marc Peillex, Maire et Conseiller général de Saint-Gervais, Ernest Nycollin, ancien président du Conseil général de la Haute-Savoie, et Jean-François Carenco, Préfet de la région Rhône-Alpes.

Monsieur le Préfet de Région, Monsieur le Préfet, Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Député, Monsieur le Président du Conseil Général, mon cher Christian, Mesdames et Messieurs les Conseillers Généraux, les Maires des communes voisines, les élus du Pays du Mont-Blanc, Mesdames et Messieurs les représentants des administrations, de la gendarmerie, des douanes, des sapeurs-pompiers, Mesdames et Messieurs les représentants de la maîtrise d'œuvre, des entreprises et des services municipaux qui ont réalisé l'ensemble des travaux, mais avant tout, vous, chers amis saint-gervolains, fayerands et saint-nicolatains, résidents permanents, résidents secondaires ou simplement hôtes d'un jour.

Aujourd'hui 3 novembre 2012, la Commune de Saint-Gervais va écrire l'une des pages les plus importantes de son histoire et ses habitants vont assister à une journée mémorable, l'inauguration d'un véritable ouvrage d'art, « *le pont de Saint-Gervais* ».

« *Lorsque nous avons surmonté des épreuves apparemment insurmontables ; lorsqu'on nous a dit que nous n'étions pas prêts, ou qu'il ne fallait pas essayer, ou que nous ne pouvions pas… nous avons répondu* yes we can. »

C'est ce que Barack Obama déclarait en 2008. C'est une même détermination qui aura permis aux élus saint-gervolains de faire aboutir un vieux rêve de 77 ans, relier la roué de sè à la roué de lè par le nord du village et dévier la circulation de transit qui constituait déjà une nuisance en 1935.

C'est à cette époque qu'Alfred Conseil, alors Maire de Saint-Gervais, imagina de construire un pont suspendu de 3 mètres de large et 195 mètres de portée, avec une travée centrale de 100 mètres et deux travées de rives de 20 mètres.

La guerre, les hésitations empêchèrent sa réalisation, mais à chaque décennie le débat de la nécessité de contourner le bourg de Saint-Gervais revint. Les plus anciens de notre commune, comme Sœurette Orset, se souviennent que leurs parents leur en parlaient déjà !

Il y eut les partisans de la déviation longue dont le projet de nouvelle voie serpentait le coteau de Domancy en y détruisant toute vie agricole et en créant une cicatrice irréversible au mépris même des vestiges du camp Ceutron des Amerands.

Il y eut ceux qui comme moi considéraient que Saint-Gervais méritait mieux que d'être désertifié par les conséquences d'une déviation très éloignée du bourg, déjà convaincus de l'urgence de concilier développement avec respect du patrimoine naturel.

De 1990 à 2000 la bataille fut rude, l'association de défense « *les Amis de la route des Amerands* » animée par Florence Bertrand et Jacky Déchand réunit bon nombre de Saint-Gervolains et Domancherots excédés par une solution destructrice.

Elle ne lâcha jamais, même lorsque le Maire d'alors fit protéger au titre des Monuments historiques la « *motte castrale du Châtelet* », dont on vient d'inaugurer la valorisation des vestiges,

Lorsque nous avons surmonté des épreuves apparemment insurmontables ; lorsqu'on nous a dit que nous n'étions pas prêts, ou qu'il ne fallait pas essayer, ou que nous ne pouvions pas… nous avons répondu *yes we can.*

pensant sans doute avoir eu définitivement raison des défenseurs de la déviation courte.

Et puis vint 2001. Au temps de l'affrontement succéda celui de l'apaisement. La nouvelle équipe majoritaire du Conseil municipal que j'ai l'honneur de présider mit tout en œuvre pour respecter son engagement politique : « inventons l'avenir ensemble », et faire que ce projet de pont devienne réalité.

Merci à la fidélité de mon équipe municipale, à sa confiance, à son travail, à son esprit de cohésion, à sa volonté, à ses convictions et au soutien sans faille dont elle fait preuve. La réalisation de grands projets n'est pas une simple récompense pour des élus engagés, elle démontre que l'union permet de déplacer des montagnes et de relier des rives. Merci à vous tous.

Bien évidemment rien n'aurait pu aboutir sans la conviction du Conseil général et de son Président d'alors Ernest Nycollin qui en 2002 comprit que le projet saint-gervolain constituerait l'un des maillons forts de l'aménagement du territoire pour faciliter les échanges entre la Savoie, la Haute-Savoie et l'Italie.

Mon cher Christian, depuis 2008 que tu présides aux destinées de l'assemblée de notre département, tu as accéléré cette politique en faisant inscrire les crédits nécessaires à sa réalisation. Les services de la Préfecture, alors représentés par vous Monsieur le Préfet de région, ont permis que l'ensemble des procédures soit mené à bien avec diligence.

Raymond Mudry, Georges Etallaz, Conseillers généraux en charge de la voirie jusqu'en 2011, puis Denis Duvernay et Pascal Bel relayèrent votre

volonté. Chaque fois qu'il le fallut, ils ont su convaincre leurs pairs de l'utilité de ce projet. Dieu sait que ce ne fut pas toujours facile.

Merci à vous tous et à l'ensemble des Conseillers généraux qui avez permis cette réalisation. Le Conseil général de Haute-Savoie peut être fier de montrer à ses habitants mais aussi à la France tout entière son dynamisme et sa capacité à être un moteur essentiel et le soutien de l'activité économique du territoire.

Ensemble, élus départementaux et locaux nous avons su être à l'écoute des habitants, partager des enjeux, cofinancer des investissements structurants et maintenir ce cap dans le seul objectif de l'intérêt public.

Ce pont est une véritable œuvre d'art par sa conception que nous devons au cabinet Strates. Seuls deux ponts de ce type existent dans le monde. Son élégance est le fruit d'une étroite collaboration avec le Service territorial de l'architecture et du patrimoine et tout particulièrement Monsieur Boiley, alors architecte des bâtiments de France.

Sa construction, à proximité immédiate du site de la motte castrale du Châtelet, fut permise grâce à l'écoute de Madame Barbisa, directrice de la Conservation régionale des Monuments historiques, qui proposa la déconstruction provisoire de l'angle de cette maison forte.

Un tel chantier aura nécessité d'allier le professionnalisme de ses acteurs, celui du directeur de la voirie du Conseil général Jean-Louis Carret, de l'ensemble de ses collaborateurs dont successivement Laurent Beaufils, Philippe Sol, Georges Bossonney, et de le conjuguer avec une organisation minutieuse que l'on doit au maître d'œuvre Egis et tout particulièrement à Philippe Pionnier.

La construction mètre par mètre d'un tel ouvrage, celle de ses voiries, est la démonstration du savoir-faire français, de celui des compagnons des entreprises locales, telles Bénédetti, Eiffage, Gramari, Guelpa conduites par Patrick Guillon, Thomas Mallevre, Éric Missilier, Noël Sabot, ou nationale comme Bouygues avec Olivier Viret, sans oublier l'ensemble du personnel de la Commune de Saint-Gervais, en particulier le service espaces verts auquel nous devons tous les aménagements paysagers.

Tous, vous êtes l'orgueil de notre pays. Le travail gigantesque que vous avez accompli en un peu plus de 2 ans, en prenant soin de perturber le moins possible la vie locale, mérite notre plus grand respect et nos applaudissements.

Au fil des mois, ce qui ne devait être qu'un ouvrage aux fonctionnalités habituelles s'est peu à peu transformé en un pont vivant. Chaque visite de l'ouvrage exacerbait l'imagination des visiteurs pour lui trouver d'autres usages.

La première idée nous la devons à deux Saint-Gervolains, Didier Daval et Denis Roupioz, qui imaginèrent l'endroit idéal pour y voir installer une base de saut à l'élastique.

Les Conseillers généraux apportèrent leur contribution, Denis Duvernay lança l'idée d'utiliser l'intérieur de l'une des culées pour y installer une salle d'escalade. En écho, Joël Baud-Grasset, en charge des affaires culturelles, lui répondit que l'autre culée ferait une magnifique salle d'exposition temporaire dédiée à l'art moderne.

Ensemble, élus départementaux et locaux nous avons su être à l'écoute des habitants, partager des enjeux, cofinancer des investissements structurants et maintenir ce cap dans le seul objectif de l'intérêt public.

La pertinence des idées convainquit les élus saint-gervolains qui s'exécutèrent, n'osant pas contrarier le Conseil général. C'est ainsi que ce beau projet, en plus de réunir deux rives, rapprochera des femmes et des hommes autour du sport, de la culture et du patrimoine.

Chacun de vous pourra admirer dans l'antre de la culée rive gauche les œuvres photographiques de Pierre Vallet, 1er lauréat du Mont-Blanc photo festival, qui retracent la vie de ce fabuleux chantier de construction.

Il était par ailleurs impossible d'ignorer le site des vestiges de la maison forte du Châtelet. C'est pourquoi les élus décidèrent de les valoriser sous la direction de Joël Serralongue du service archéologique du Conseil général et de Guy Desgranchamps, architecte du patrimoine. Ce qui hier devait être un handicap s'est transformé en un véritable atout.

À côté de ce site magnifique empreint d'histoire, les murs en pierre de granite de l'estacade peuvent se transformer en un lieu d'exposition temporaire. Aujourd'hui, ils accueillent l'exposition « *ponts et passages* » que l'on doit à son commissaire, Kaviiik, artiste bien connu.

Notre village s'est transformé grâce à une action collective, celle d'une commune qui sait aller de l'avant, celle du Conseil général qui est parfait dans son rôle d'aménageur du territoire et celle des services de la Région et de l'État qui appuient et accompagnent nos grands projets.

Depuis 10 ans les exemples sont nombreux : rénovation des bourgs du Fayet et de Saint-Gervais, de la somptueuse église de Saint-Nicolas-de-Véroce, de la patinoire, restauration de la maison forte de Hautetour qui s'achèvera à la fin de cette année pour accueillir des artistes mais aussi l'histoire des guides des compagnies de Saint-Gervais et de Courmayeur dans le cadre d'un projet européen.

Je sais que tous les acteurs locaux, commerçants, hôteliers, concessionnaires des thermes ou des remontées mécaniques, professionnels de la montagne et du tourisme, sauront s'approprier l'ensemble de ces nouveaux équipements pour en faire un atout d'abord pour nos habitants permanents mais aussi pour nos amis résidents secondaires et touristes.

Déjà d'autres projets ont commencé ou émergent : la construction du pôle aquatique, la rénovation de l'église de Saint-Gervais, celle de l'école, la restructuration du centre de Saint-Nicolas, la construction d'une nouvelle caserne de pompiers.

Nous aurons besoin de tous pour les mener à bien et les financer car à Saint-Gervais les élus se font un point d'honneur d'agir, de construire tout en diminuant les taux communaux des impôts locaux.

Et si en cette fin d'année vous souhaitez concilier générosité, réduction d'impôt et action en direction du patrimoine, n'hésitez pas à adresser vos dons à notre fidèle partenaire la Fondation du Patrimoine. Vous pourrez les renouveler dès le début de 2013.

En 1963 Martin Luther King déclarait « *I have a dream* ». Son désir de voir réunis et égaux toutes les femmes et tous les hommes a mis 45 ans à se réaliser.

« *We had a dream* », nous avions un rêve, réunir les deux rives de notre village, il aura mis *77* ans à se réaliser.

Ainsi, la vie n'est pas faite que de rêves… grâce à vous tous. ▮

L'INAUGURATION EN IMAGES

HISTOIRE DU PONT DE SAINT-GERVAIS : UN COMBAT POLITIQUE ET ADMINISTRATIF

« LE PONT EST LÀ, J'AI DU MAL À Y CROIRE CHAQUE JOUR. »

Ces quelques mots si spontanés de Jean-Marc Peillex, maire de Saint-Gervais, reflètent le long combat mené.

En effet, afin de franchir un obstacle naturel majeur, la nouvelle équipe municipale a dû surmonter d'autres obstacles, non moins redoutables : incrédulité de quelques-uns, opposition, administration, dans une dimension et un univers politique sans merci et face à la concurrence de nombreux projets et points de vue. L'idée d'une voie de contournement, bien qu'admise depuis plus de 70 ans, a vu l'affrontement de deux projets, avec leurs défenseurs et détracteurs.

Une première concertation publique a lieu en 1997 proposant plusieurs hypothèses. Une déviation dite longue partant de la plaine de la vallée de l'Arve propose la construction d'une route coupant le coteau de Domancy. Les habitants s'y opposent farouchement, arguant de l'impact de cette proposition sur les propriétés bâties, l'activité agricole, les milieux naturels, bouleversant complètement le paysage et détruisant le site archéologique du bois des Amerands. Pourtant, jusqu'au dernier moment, les défenseurs de la déviation longue se battent. La solution, dite variante courte, fait également l'objet de critiques.

Elle impacte les milieux naturels, le bâti (notamment à cause du réaménagement de la RD 902) et le paysage. Cette concertation n'aboutira pas. Dès lors, le choix porte sur la seule déviation du centre-ville.

L'idée d'un pont

L'arrivée de Jean-Marc Peillex et de son équipe aux élections municipales de 2001, dont le pont fait partie du programme électoral, relance le projet. La déviation courte, par un ouvrage audacieux enjambant la gorge du Bonnant et à proximité du centre, est un élément de restructuration de Saint-Gervais. La logique des flux de circulation et de stationnement, le respect des habitants et des utilisateurs, des commerçants et des professionnels, la volonté de créer un centre bourg au service des individus et de leurs activités, et non un espace de contraintes toujours plus fortes, rejoignent l'idée de construire un pont, pour faciliter et embellir la vie des Saint-Gervolains et des automobilistes. Un concours de maîtrise d'œuvre portant sur le franchissement du Bonnant est organisé par le Conseil général. La proposition retenue est celle du groupement Egis Jmi (ingénieriste) et Strates (architecte).

Elle présente les avantages suivants : respect du caractère urbain de la nouvelle voie, faibles impacts sur le paysage du fait de l'absence de superstructures (pylône, câble ou arc), aménagement d'un carrefour intermédiaire facilitant l'accès à la télécabine et à son parking ainsi que le rétablissement de l'accès aux habitations du lieu-dit « *Le Châtelet* », réalisation d'une estacade, préservant la capacité d'accueil du parking de la télécabine. Une nouvelle concertation publique a lieu en mairie du 30 août au 28 septembre 2005. Panneaux d'informations et plaquettes sont à la disposition du public ainsi qu'un registre d'enquête permettant à chacun de déposer ses commentaires. La majorité des avis exprimés est favorable au projet. Des efforts importants sont réalisés quant à l'intégration esthétique et paysagère, les « *problèmes de bruit* » sont traités avec des protections acoustiques. À partir des études de la solution technique retenue lors du concours de maîtrise d'œuvre, un avant-projet sommaire est réalisé. C'est sur cette base qu'est établi le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique.

Le portage du projet

Tout le long de ce processus, l'équipe municipale de Jean-Marc Peillex doit faire face à l'ardeur de quelques opposants. « *Tous les jours il faut remettre le dossier sur la table de travail pour passer du stade des études aux travaux. C'est un chemin compliqué, avec des moments de doutes, de joie, des sueurs froides, on transpire tout le temps. Il faut convaincre, savoir se taire parfois, et se battre jusqu'à la fin. C'est une question de rapport de force en permanence où l'on découvre vite que ne peuvent se réaliser que les projets véritablement soutenus.* »

> **Tous les jours il faut remettre le dossier sur la table de travail pour passer du stade des études aux travaux. C'est un chemin compliqué, avec des moments de doutes, de joie, des sueurs froides.**

Celui du pont, pourtant solidement étayé et porté, est sur le fil du rasoir pendant des années. Il faut faire admettre que l'ouvrage est un outil d'aménagement du territoire qui dépasse les seuls intérêts de la commune de Saint-Gervais et constitue un ouvrage départemental structurant. C'est avec des arguments solides, une équipe opiniâtre et combative, que cette idée avance, ceci jusqu'à sa validation par le Conseil général. « *En France on écoute d'abord celui qui dit non même s'il est tout seul, et il faut se battre pour faire aboutir un projet d'intérêt public, ceci est peut-être la philosophie de cette histoire.* »

Après un long combat politique et d'idées, six ans de démarches administratives, des années d'études et de nombreux projets imaginés, le chantier de construction est lancé officiellement le samedi 10 avril 2010 avec la pose de la première pierre.

Franck Lecoutre (extrait du livre *Saint-Gervais, un pont et des hommes*)

1

2

3

Les trois équipes de maîtrise d'œuvre sélectionnées ont présenté un projet : le projet n° 2 a été retenu notamment pour son intégration dans le site.

LA CONSTRUCTION DU PONT

Photos : Pascal Tournaire - Légendes : Delphine Desveaux et Franck Lecoutre

En rive gauche, la nouvelle voie comprend deux carrefours giratoires, des remblais de type pierre renforcée, une estacade permettant d'enjamber le parking de la télécabine du Bettex.

Pour la réalisation des voiles de la travée de rive entre la culée et la pile en rive droite, les banches métalliques de 10 m de haut sont maintenues d'aplomb par une forêt d'étais et font face à des échafaudages de mêmes dimensions permettant de ferrailler les voiles.

La travée centrale comporte une structure mixte en treillis, associant des diagonales en acier et de membrure de béton à haute performance également précontraint. On note ici la finesse du hourdis supérieur (26 cm à mi-travée).

Les cages de ferraillage sont indispensables au fonctionnement du béton armé pour l'ensemble de la structure. 9 000 m³ de béton, 1 200 tonnes d'armatures métalliques pour le béton armé et 174 tonnes d'acier pour les diagonales, ont été nécessaires pour construire l'ouvrage.

Avec une longueur de 240 mètres et une profondeur qui avoisine les 80 mètres, une géologie hétérogène et des falaises abruptes, la gorge du Bonnant, occupée par un torrent, est difficilement accessible. Cet obstacle de taille impose un cahier des charges complexe.

L'équipage mobile, réalisé sur mesure pour la construction du pont de Saint-Gervais, se compose de deux éléments affectés respectivement au bétonnage du hourdis supérieur puis du hourdis inférieur.

La construction du pont adopte la cinématique suivante : montage de l'équipage, réglage du coffrage, pose des diagonales, pose des cages d'armatures du voussoir, bétonnage du voussoir supérieur, mise en tension des câbles de fléau, ripage de l'équipage, suspension de l'équipage inférieur, bétonnage du voussoir inférieur, etc.

À plusieurs dizaines de mètres au-dessus des arbres qui tapissent les raides versants des gorges du Bonnant, le pont semble flotter dans les airs. La réussite d'un tel projet dépend en grande partie de son intégration dans le milieu naturel.

À plusieurs dizaines de mètres du sol, les hommes travaillent en toute sécurité avec précision et efficacité. Le site lui-même et les conditions naturelles imposent une attention de tous les instants où rien n'est laissé au hasard, surtout pas la solidarité.

Le choix d'un ouvrage mixte béton/acier favorise une économie de matière conséquente de manière à dessiner une structure ciselée et transparente dont la légèreté autorise à la fois la finesse et la longue portée (170 mètres) de la travée centrale.

LIVRE *SAINT-GERVAIS, UN PONT ET DES HOMMES* : DISPONIBLE DEPUIS LE 15 DÉCEMBRE 2012

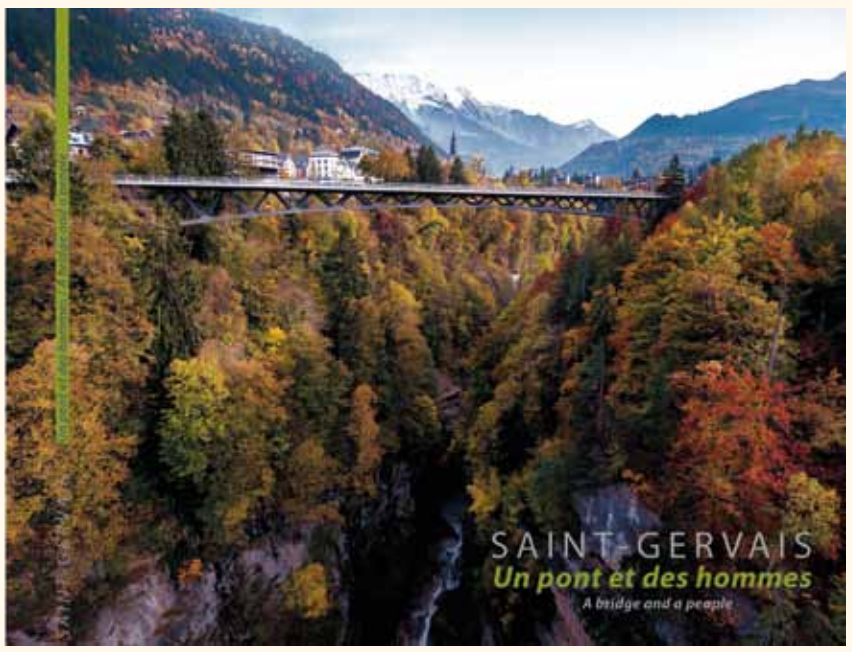

Une pièce souvenir de l'inauguration du pont de Saint-Gervais est en vente au prix de 2 euros à l'Office de Tourisme de Saint-Gervais.

Dominant l'impressionnante gorge du Bonnant, au cœur d'un paysage magnifique auréolé de cimes altières, le nouveau pont de Saint-Gervais-les-Bains, station des quatre saisons et ville thermale, laisse la part belle à la majesté du site : grâce à l'élégance de sa structure ciselée, l'ouvrage d'art s'efface devant la géographie tandis que son tablier, transformé en belvédère, la met en perspective. À l'image du site qui l'accueille, le nouveau pont présente une allure de grand sportif : sec, nerveux, tout en muscles. Un chantier de cette ampleur, c'est une décision politique, une aventure humaine, des innovations techniques. Bienvenue au pays du Mont-Blanc, royaume des sports alpins où le dépassement de soi, en raison des conditions extrêmes, est le maître mot.

Avec la mise en service du pont de Saint-Gervais, la circulation dans le centre-ville est interdite aux véhicules de 3,5 tonnes et plus.

DOMAINE SKIABLE DE SAINT-NICOLAS : DES AMÉNAGEMENTS POUR LE CONFORT DES SKIEURS

Élargissement de la piste des Marmottes

À proximité de l'arrivée de cette superbe piste reliant le sommet de l'Épaule au Plateau de la Croix, un étranglement en forêt, avec de plus une pente en dévers, représentait une difficulté pour les skieurs moyens, voire un danger en période d'affluence.
Vu la situation, les travaux à effectuer étaient conséquents en termes de coupe de bois et de modelage du terrain. Grâce à l'engagement de la Société de Remontées Mécaniques et à l'autorisation des propriétaires des bois, les travaux ont été faits cette année : une belle réalisation !

Élargissement de l'itinéraire d'accès à la piste des Clémentines

Pour rejoindre les pistes de Saint-Nicolas depuis le sommet du Mont Joux, les skieurs peuvent rejoindre le télésiège de l'Épaule ou bifurquer au Col de Joux et emprunter un chemin de faible pente qui les conduit directement au sommet de la piste des Clémentines. C'est également ce chemin que préfèrent les skieurs moyens qui arrivent au sommet du télésiège de la Croix du Christ.
Étroit et peu pentu, il méritait d'être amélioré : ce sera chose faite pour cette saison, pour le plus grand plaisir des skieurs.
Un peu plus loin sur cette même piste, le « *S* », un double virage pas toujours facile à négocier pour les skieurs peu aguerris, a été également travaillé et largement amélioré.

4 INAUGURATIONS SUR LA VOIE ROYALE DU MONT-BLANC

Le 19 août 2012, Jean-Marc PEILLEX, Maire de Saint-Gervais, et ses invités ont procédé à 4 inaugurations sur l'itinéraire du toit de l'Europe.

Pour commencer, le groupe s'est rendu à pied au refuge de Tête Rousse pour procéder à l'inauguration de l'abri de l'Ambassadeur du Mont-Blanc, Tsering SHERPA.
La construction de cet abri, cofinancé par la Banque Populaire des Alpes et la Commune de Saint-Gervais, a permis d'améliorer les conditions de travail de Tsering SHERPA et d'accueillir les alpinistes souhaitant se renseigner.

L'abri de Tête Rousse

Sur le chemin du retour, la cordée s'est arrêtée au Mont Lachat pour inaugurer une exposition dédiée notamment aux « *aventuriers du TMB* ».

Pour finir, le groupe s'est rendu au Col de Voza pour une double inauguration clôturant la journée en beauté : le nouvel abri du Col de Voza et l'exposition qui y a été installée.
La particularité de ce nouvel abri : réutiliser les fermes (éléments de construction en bois) de l'ancien refuge de Tête Rousse construit en 1934. Une proposition de l'architecte Gaston Muller pour en faire un lieu de mémoire dédié aux refuges des années 1930 est à l'initiative du projet.
Cet espace commun avec le TMB a une triple vocation : en plus d'un lieu de mémoire, c'est aussi une gare et une salle d'attente.

L'exposition temporaire du Mont Lachat

L'exposition, quant à elle, s'inscrit dans cette volonté de mémoire en proposant l'histoire des refuges de Tête Rousse et celle du TMB.
Les panneaux ont été conçus pour changer périodiquement de thème avec en gestation une exposition sur le glacier de Bionnassay.

L'abri du col de Voza

NAISSANCE DE L'ASSOCIATION DES UTILISATEURS DES MURS D'ESCALADE

C'est lors d'une visite du pont de Saint-Gervais, alors en construction, que Denis Duvernay, vice-président du Conseil Général, eut l'idée de l'aménagement d'une des culées en salle d'escalade.
La commune a lancé le projet et fait une consultation pour trouver la société qui a imaginé et réalisé ce nouvel équipement. Puis elle a réuni l'ensemble des acteurs de la montagne et des pratiquants d'escalade saint-gervolains (Compagnie des guides, guides indépendants, MJC, FFCAM, grimpeurs individuels….) afin de définir le fonctionnement de la salle. C'est ainsi que l'« *Association des Utilisateurs des Murs d'Escalade* » a été créée. Composée par des représentants de chaque association ou professionnels pratiquants et d'un représentant communal*, qui établiront un planning permettant à tous d'utiliser cet équipement, cette nouvelle association est présidée par Mickael DUBOIS BEDIN, représentant de la compagnie des guides de Saint-Gervais.

L'équipement de la culée rive droite a été réalisé par la société spécialisée « *Entre'Prises* ». L'installation comprend une salle intérieure permettant 25 lignes d'assurage et 50 voies d'ascension, plus 2 murs extérieurs d'escalade avec 5 lignes d'assurage pour 10 voies et 2 voies en mur de glace artificielle, le tout sur des hauteurs de 8 à 9 mètres, avec des traversées en plafond.

Des partenariats ont été signés avec les sociétés « *Entre'Prises* », pour la maintenance et le renouvellement des voies incluant l'organisation d'un événement escalade par an, et « *Simond* » (société basée aux Houches), pour l'équipement des voies en dégaines.

Voici donc un équipement supplémentaire pour la commune qui répond à un besoin certain pour les pratiquants de l'escalade, et crée déjà une émulation parmi les pratiquants individuels intéressés par cette salle intérieure ainsi que chez nos voisins demandeurs pour s'y entrainer : Club de Passy, Guides de Megève …

** Les autres représentants sont : M. SEJALON (commune de Saint-Gervais), M. KLEIN (FFCAM Saint-Gervais), M. LORTON (professionnels indépendants de Saint-Gervais) et M. LE GALL (MJC de Saint-Gervais.*

LES PETITS CHAMPIONS D'ELA

Le Conseil Municipal des Enfants élu en 2011 a organisé le 1er juillet 2012 une journée intergénérationnelle, sportive et ludique au profit de l'association ELA, « *les petits champions d'ELA* ».

Entièrement imaginée et préparée par les enfants, cette journée a aussi mobilisé activement les membres du Conseil des Sages, très présents tout au long de la manifestation, notamment au stand de vente de gâteaux.
Autour de plusieurs familles touchées par la leucodystrophie qui ont tenu un stand au profit d'ELA (380 € de bénéfices ont été réalisés sur ce stand), les équipes composées d'adultes et d'enfants se sont succédé sur le terrain de football du Fayet pour s'affronter dans la bonne humeur, sous l'œil attentif et actif des pensionnaires de la maison de retraite des Myriams.

Étienne PERRUCHON, Quentin et son père écoutant la chanteuse Maylis.

Le Conseil Municipal des Enfants, les familles d'ELA et les pensionnaires des Myriams réunis pour la photo souvenir.

Placée sous le parrainage de Yann DUMAX-BAUDRON, sportif de Saint-Gervais pratiquant le skicross, cette journée s'est terminée par un concert, sous la pluie, de la chanteuse Maylis, concert qui a enchanté tous les présents.

La remise du chèque aux familles d'ELA en présence du parrain de la journée Yann DUMAX-BAUDRON.

Étienne PERRUCHON, enfant de Saint-Gervais, musicien et compositeur de renom, s'est joint à la manifestation pour soutenir les enfants.

Le chèque des bénéfices de cette journée, soit 987,25 euros, a été remis à ELA le 24 octobre 2012.

Bravo au Conseil des Enfants pour cette belle idée et merci à tous les bénévoles !

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les enfants scolarisés en CM1 et CM2 à Saint-Gervais ont voté le 9 octobre pour élire leurs 17 représentants.
Les élections ont été organisées dans chaque école et les bureaux de votes ont été tenus par les enfants eux-mêmes, qui ont ainsi fait l'expérience de l'engagement citoyen.
Le Conseil Municipal des Enfants a été officiellement mis en place le 24 octobre 2012 par le Maire en salle consulaire.

Les membres du Conseil Municipal des Enfants :

Léonie AVANTHEY	École de l'Assomption
Milo AVOINE	École de l'Assomption
Baptiste BEZARD	École de l'Assomption
Hugo BLONDEL	École Marie Paradis
Hugo BOCHATAY	École du Fayet
Mathis CHATELLARD	École Marie Paradis
Rajan COOPER	École du Mont-Joly
Victor COULMY	École Marie Paradis
Alicia DOMINGUES	École du Fayet
Lilia DRIDI	École du Fayet
Nans DUPERTHUY	École de Bionnay
Noée FORTINA	École Marie Paradis
Alofi HUGRON	École de Bionnay
Clara METALLO	École du Mont-Joly
Lola PERILLAT	École Marie Paradis
Yann RAULT	École du Fayet
Max TUAZ	École de l'Assomption

LES ENFANTS DE L'ÉCOLE DU FAYET REPLANTENT 250 ARBRES AU PARC THERMAL

Suite aux violentes tempêtes du premier semestre 2012 qui ont fortement abîmé les arbres du parc thermal, 250 nouveaux plants de feuillus ont été replantés par les enfants des classes CE2, CM1 et CM2 de l'école du Fayet le 26 novembre, efficacement encadrés par les agents de l'Office National des Forêts.
Le choix des nouveaux plants s'est porté sur 4 espèces de feuillus – l'érable sycomore, le frêne commun, le tulipier de Virginie et le liquidambar –, espèces qui vont permettre de laisser passer plus de lumière dans le parc en hiver, et dont la variété des feuillages donnera de belles couleurs en automne.
Cette nouvelle action s'inscrit dans la continuité de la précédente opération bois au cours de laquelle les différentes étapes de l'exploitation du bois des forêts de Saint-Gervais avait été découvertes par les enfants pour la construction du nouveau refuge du Goûter et de la Maison forte de Hautetour.

Les enfants pendant la plantation : un tubex biodégradable est installé autour de chaque plant pour améliorer la croissance du plant et en faciliter l'entretien.

INAUGURATION DE LA MICRO-CRÈCHE DU FAYET

Le 26 octobre 2012, Jean-Marc PEILLEX, Maire et Conseiller général de Saint-Gervais, et Rodolphe CARLE, Président-fondateur du groupe Babilou, ont inauguré la micro-crèche du Fayet.

Le maire coupant le ruban au milieu des parents et enfants.

Rodolphe CARLE, président de Babilou, remet à Jean-Marc PEILLEX, Maire de Saint-Gervais, un trophée souvenir de l'inauguration.

Située dans un environnement privilégié à proximité du Parc Thermal, la micro-crèche du Fayet d'une capacité d'accueil de dix places, a accueilli ses premiers enfants âgés de 10 semaines à 4 ans le 3 octobre 2012. Réunis au sein d'une même section, les enfants partagent les temps d'éveil et de jeu. La directrice, Aurélie ANIQUET, et son équipe de trois professionnelles de la petite enfance, Émilie, Élisabeth et Marie-Noëlle, veillent à respecter le rythme de chacun.

La crèche est conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie qui verse une aide au fonctionnement via la PSU (Prestation de Service Unique). La commune de Saint-Gervais-les-Bains, dans le cadre du marché public passé avec le groupe Babilou, verse une participation annuelle de fonctionnement d'un montant de 8 500 € par place. Ces aides permettent aux familles d'être accueillies dans les mêmes conditions tarifaires qu'à la crèche municipale.

L'inauguration a permis aux invités de découvrir l'espace de vie des enfants, et tout le monde a pu apprécier le travail habile du personnel communal et notamment du menuisier qui a confectionné des cache-radiateurs ludiques en exemplaire unique ! Ce partenariat public-privé entre la commune et Babilou a permis de répondre, dans des délais courts, à une demande d'accueil collectif sur le secteur du Fayet, tout en garantissant une égalité de traitement des familles sur tout le territoire communal.

Pour tout renseignement et/ou demande d'inscription, contacter la micro-crèche, 173 avenue de Genève – Le Fayet. Téléphone : 06 38 91 44 04.

DÉCOUVREZ « *LE GALTA DE SAINT-NICOLAS* »

Rachetée par la commune en novembre 2011 afin de maintenir l'activité commerciale au bourg de Saint-Nicolas-de-Véroce, l'épicerie de Saint-Nicolas, rebaptisée « *Le Galta* de Saint-Nicolas* », a rouvert ses portes le 5 décembre 2012.

La gérance de l'épicerie a été confiée à M^mes^ Viviane GRANDJENET et Marie-Christine GEROUDET.
Allant presque au-delà des souhaits de la mairie, elles ont toutes deux pour but de faire de ce lieu un véritable pôle de vie.

Pour commencer, l'épicerie passe d'une ouverture saisonnière à une ouverture annuelle. Les points « *presse* », « *librairie* » et « *rôtisserie* » sont maintenus. Le point « *poste* » également. À noter que les clients peuvent désormais envoyer et récupérer leurs courriers en recommandés avec A/R à l'épicerie.
La gamme des plats préparés – faits maison – a été étendue. Viviane et Marie-Christine proposent en effet des soupes, gratins et tartes salées et sucrées en hiver ainsi que des salades et sandwichs (en plus des tartes) en été.
Le dépôt de linge est quant à lui maintenu avec « *l'Ours Blanc* » tandis qu'un point fleurs, en association avec le fleuriste saint-gervolain « *Ô temps des Fleurs* », est en pourparlers.
Enfin, les deux associées prévoient, si possible, de renouveler rapidement la gamme de souvenirs disponibles, de lancer des semaines à thème (hors saison) pour la partie « *plats à emporter* » et d'utiliser/de vendre au maximum des produits locaux.

Horaires d'ouverture :

En saison :
Tous les jours, de 8 h à 12 h 30 puis de 14 h à 19 h.
Hors saison :
Du mardi matin au dimanche matin, de 8 h à 12 h puis de 16 h à 19 h.
L'épicerie pourra être fermée au maximum 4 semaines par an selon l'activité du bourg.

** Le « grenier » en patois.*

Marie-Christine et Viviane vous accueillent depuis le mois de décembre au Galta de Saint-Nicolas.

PAYEZ EN LIGNE VOS FACTURES D'EAU SUR HTTP://EAUX.SAINTGERVAIS.COM

Depuis mars 2011, la commune de Saint-Gervais permet à ses administrés de régler en ligne leurs factures d'eau. Un site Internet, consultable à l'adresse http://eaux.saintgervais.com, a été spécifiquement conçu à cet effet.
Les Saint-Gervolains ont donc maintenant 5 façons de régler leurs factures d'eau :

- Par Carte Bleue sur http://eaux.saintgervais.com
- Par chèque à l'ordre du « *Trésor Public* »
- Par espèces auprès de la Trésorerie de Saint-Gervais
- Par prélèvement à échéance[1]
- Par prélèvement mensuel[1]

Les avantages du paiement en ligne sur http://eaux.saintgervais.com : un site dédié, fiable et rapide d'emploi qui propose aux administrés un espace client personnalisé avec le suivi de leurs factures et de leurs règlements, mais aussi des contraintes en moins. En effet, le paiement en ligne évite les frais de déplacement et d'affranchissement ainsi que les démarches administratives liées à la mise en place d'un prélèvement automatique.

Renseignements complémentaires auprès du Service des Eaux : 04 50 47 78 34 – eau@saintgervais.com

[1] *Formulaires disponibles sur www.saintgervais.com onglet Ville/Eau et Assainissement ou à la Mairie.*

NOUVEAU : FACTURATION UNIQUE DES SERVICES ENFANCE

Afin de faciliter le règlement des services de restauration scolaire, accueil périscolaire, crèche collective ou familiale, à partir du mois de janvier 2013, une seule facture sera adressée aux abonnés, regroupant mensuellement le décompte des différents services pour chaque enfant inscrit.
Tous les règlements devront s'effectuer auprès de la Trésorerie de Saint-Gervais par :

- espèces
- chèque à l'ordre du « *Trésor Public* »
- CESU (hormis pour la cantine)
- prélèvement
- virement
- Internet

Renseignements complémentaires auprès du Pôle Vie Locale : 04 50 47 78 79

AGENDA HIVER 2012-2013

Manifestations

- ***Le 22 décembre 2012***

Inauguration de la Maison forte de Hautetour

- ***Le 12 janvier 2013***

Soirée des vœux du Maire à la population - Espace Mont-Blanc

- ***Les 19 et 20 janvier 2013***

Raq'venture - Plateau de la Croix et Bettex

- ***Le 20 janvier 2013***

Fête du ski

- ***Les 26 et 27 janvier 2013***

Challenge Vol & Ski

- ***Du 28 janvier au 31 janvier 2013***

Trophée Mer Montagne

- ***Le 2 mars 2013***

Tournoi des 6 stations

- ***Du 3 au 7 mars 2013***

Semaine de la Glisse - Découverte et initiation Yooner et Airboard Différents sites du Domaine skiable

- ***Le 7 mars 2013***

Show ESF – Front de neige - Le Bettex

- ***Le 13 mars 2013***

Grande Descente aux Flambeaux - Piste des Chattrix - Saint-Nicolas-de-Véroce

- ***Le 16 mars 2013***

Carnaval des Enfants - Esplanade Marie-Paradis

- ***Du 29 mars au 1er avril 2013***

Journées Commerciales - Centre-ville - Saint-Gervais-les-Bains

- ***Du 4 au 7 avril 2013***

17e Salon énergie montagne & Éco-habitat - Espace Mont-Blanc

- ***Du 5 au 7 avril 2013***

Championnat de France SOLO Patinage - Patinoire -

- ***Du 20 au 21 avril 2013***

Salon Brocante antiquité, collection - Espace Mont-Blanc

- ***Mai 2013***

Journée de nettoyage Marché aux fleurs

- ***Du 8 au 9 juin 2013***

Garde républicaine

- ***Du 22 au 23 juin 2013***

Pandathlon

Spectacles

- ***Le 26 janvier 2013***

Théâtre : *Arrête ton cinéma !* - Casino - Le Fayet

- ***Le 9 février 2013***

Théâtre : *La Crise* - Casino - Le Fayet

- ***Le 16 février 2013***

Concert d'hiver de l'Harmonie Municipale de Saint-Gervais - Espace Mont-Blanc

- ***Le 14 mars 2013***

Théâtre : *La Fille aux pères !* - Casino - Le Fayet

- ***Du 16 au 22 mars 2013***

29e Festival Mont-Blanc d'Humour - Théâtre Montjoie

- ***Le 27 avril 2013***

Théâtre : *Panique ! à la maison de retraite* - Casino - Le Fayet

Expositions

- ***Du 12 janvier 2013 au 1er avril 2013***

Exposition KAVIIIK « *Graphiiik Divers* » - Plateau de la Croix - Saint-Nicolas-de-Véroce

- ***Du 6 décembre 2012 au 6 février 2013***

Exposition de Claudine Chautagnat - Les Thermes de Saint-Gervais-les-Bains

- ***Du 16 décembre 2012 au 1er avril 2013***

Exposition « *Tracer l'Indicible* » - Musée de Saint-Nicolas-de-Véroce

- ***Du 1er mars au 17 mars 2013***

Exposition de photos « *La Grande Odyssée Savoie Mont-Blanc* » - Salle Géo Dorival

- ***Du 1er avril au 15 avril 2013***

Exposition Béatrice BUFFARD-MORET - Yves LEMENICIER - Salle Géo Dorival

Conférences

Théâtre Montjoie

- ***Le 19 février 2013***

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'art…

- ***Le 26 mars 2013***

Les avant-gardes contemporaines

- ***Le 16 avril 2013***

Quest-ce qu'être artiste aujourd'hui ?

3ES RENCONTRES MUSIQUE ET PATRIMOINE

« MUSIQUE VIVANTE… VOIX EN FÊTE »

Soutenues fidèlement par la célèbre pianiste Anne Queffélec, les 3es rencontres de Saint-Nicolas de Véroce se sont déroulées l'été dernier, du 1er au 4 août. 4 jours de fête : musiques, balades, rencontres, témoignages furent cette année encore riches en belles émotions. Côté musique, accueillie en résidence au village, la Schola Cantorum de l'abbaye de Cheltenham, composée de 12 joyeux bambins âgés de 9 à 13 ans, faisait découvrir le répertoire de Grande-Bretagne dans sa vraie tradition ancestrale de chœurs d'enfants. Un ravissement entre la harpe omniprésente et ces voix splendides qui s'élevaient sous la voûte de l'église de Saint-Nicolas. Puis ce fut une journée dédiée à la femme : très bel échange au musée d'art sacré sur la place de la Vierge au XVIIIe siècle. À la salle communale, les participants ont pu vivre le récit des « *anciennes* » du village : leur enfance, leur vie de famille, la dureté du quotidien, leur courage. Témoignages touchants d'une époque bien révolue, mais riche en valeurs fortes. Pour clore ce moment, un magnifique et émouvant concert en hommage aux femmes compositeurs et écrivains, contemporaines de Marie Curie, était proposé à l'église. Côté patrimoine, une randonnée surprise fut programmée pour les marcheurs. Au lever du soleil, en alpage, un musicien les y attendait

et présentait chant pastoral, démonstration d'instruments insolites et drôles, toujours dans une belle ambiance familiale. L'après-midi, ce sera le circuit pédestre avec l'instituteur autour des écoles d'antan du Val Montjoie… nostalgie des classes uniques ! Enfin vint le concert de clôture, apogée de ce festival. Le public nombreux fut comblé : l'orchestre des « *Jeunes Virtuoses de New York* » rejoignit le chœur d'enfants. Ces adolescents, tellement heureux de s'associer aux « *plus petits* », proposèrent l'emblématique « *Stabat Mater* » de PERGOLÈSE, un immense professionnalisme autour d'une interprétation recueillie et grandiose. Dans une église pleine à craquer et un public touché par la grâce, ce fut l'ovation et le moment des sourires heureux.

Nicole SIMON LAROCHE

FESTIVAL DU BAROQUE

Le 15e Festival du Baroque au Pays du Mont-Blanc a ouvert ses portes par un somptueux concert donné en l'église de Saint-Nicolas-de-Véroce. L'objet de ce festival est de développer et promouvoir la musique baroque, par de nombreux concerts donnés dans chacune des communes du Pays du Mont-Blanc. C'est Saint-Gervais qui a eu le privilège d'ouvrir les festivités d'une série de concerts qui ont eu lieu du 6 au 20 juillet dernier. Un public de connaisseurs a été conquis par le répertoire et la qualité de la représentation, donnée par l'ensemble vocal et musical « *HEMIOLE* ». Composé d'une vingtaine de chanteurs, unis par la musique ancienne, ces derniers explorent des musiques venues de différentes régions d'Europe, et s'entourent par souci d'authenticité d'instruments d'époque. Les mélomanes ont pu apprécier au programme des pièces de MONTEVERDI, SCHÜTZ, BUXTEHUDE, mais surtout BACH, qui restait le fil conducteur de ce Festival. La soirée s'est conclue dans une véritable apothéose d'émotions, où chaque auditeur a été enchanté par la magie de la musique baroque, interprétée dans l'un des plus beaux écrins de l'art qui porte le même nom.

OSEZ L'ART CONTEMPORAIN !

La commune de Saint-Gervais est désormais ville-étape du « *cycle itinérant d'initiation à l'art contemporain* ». Après Thonon, Annemasse, La Roche-sur-Foron, Annecy et Rumilly, Saint-Gervais accueille également ce cycle de conférences sur l'art contemporain, qui a pour vocation de rayonner dans l'ensemble du Pays du Mont-Blanc. Ce projet, organisé par l'ODAC (Office départemental d'action culturelle du Conseil général de Haute Savoie) et le Réseau d'échange départemental pour l'art contemporain de Haute-Savoie, en collaboration avec le Service Patrimoine, cherche à diffuser et mettre en valeur la création contemporaine à Saint-Gervais. Il propose un premier socle de connaissances et de réflexions sur les différentes facettes des arts plastiques actuels. Ces conférences auront lieu durant 3 mardis entre février et avril, au Théâtre Montjoie.

19 février : « *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'art sans jamais oser le demander !* » par Claire Viallat-Patonnier (historienne de l'art, professeure à l'École d'art de la communauté d'agglomération d'Annecy).

26 mars : « *Les avant-gardes contemporaines : le début du "n'importe quoi" en art ?* » par Pascale Riou, doctorante en histoire de l'art contemporain à l'université de Grenoble.

16 avril : « *Qu'est-ce qu'être artiste aujourd'hui ?* » par Pascale Riou.

Théâtre Montjoie, 20 h 30
Entrée 2 € , abonnement pour 3 conférences à 4 € , gratuit pour les moins de 16 ans et les lycéens.

LE TOURNOI DES 6 STATIONS
LE 2 MARS 2013 AU BETTEX

C'est un nouvel événement organisé par Yann Delaigue, ancien international de rugby et consultant pour Canal +. Saint-Gervais est associé à 5 autres stations qui accueilleront également ce tournoi : Valmorel, La Plagne, Les Ménuires, Val Thorens et La Clusaz pour la finale. Notre station accueillera l'événement le samedi 2 mars. Cela commencera par un slalom au Bettex de 14 h 30 à 16 h 30 et par trois matchs de rugby de 20 min de 17 h 30 à 19 h 30 toujours au Bettex, à proximité de la piste de luge, près des parkings.

Seuls les dimensions du terrain (50 m x 40 m) et le temps de jeu (2 x 10 minutes) diffèrent. Le « *Snow Rugby* » offre toutes les conditions pour que le jeu soit très spectaculaire avec des gestes extraordinaires.

13 stars du rugby viendront coacher et jouer avec les équipes formées par les 6 stations de ski sélectionnées : Christophe Dominici, Serge Betsen, Émile Ntamack, Marc Lièvremont, Thomas Lièvremont, Christian Califano, Richard Dourthe, Francis Ntamack, Franck Comba, Christophe Moni, Aubin Hueber, Olivier Magne et Yann Delaigue.

Saint-Gervais accueillera en outre un village éphémère, à proximité du terrain de rugby créé pour l'occasion, composé de stands et offrant des animations destinées au public ainsi qu'aux VIP. Une troisième mi-temps sera organisée pour clôturer la journée.

Pour plus d'informations :
www.tournoides6stations.com

« TRACER L'INDICIBLE. KYMIA & KHARLA »

16 décembre 2012- 1er avril 2013

Pour la période hivernale, la Salle des Colporteurs du presbytère de Saint-Nicolas-de-Véroce accueille une nouvelle exposition, tournée vers l'art sacré contemporain. Deux femmes artistes de Haute-Savoie, Kymia et Kharla, vous proposent de découvrir la création d'aujourd'hui autour de la spiritualité : « *L'une sculpte, l'autre peint. Dans l'intimité de nos ateliers respectifs nous avons toujours la certitude de ne rien maîtriser ; nous sommes en perpétuelle recherche et toujours en attente de ce moment de grâce où le juste équilibre se révèle comme soufflé au plus profond de notre être.* » Ces deux artistes présentent en permanence leurs œuvres à la Galerie Platini à Veyrier-du-Lac.

Kymia travaille le bronze, le marbre, le stuc et l'aluminium. Formée à l'école des Beaux-Arts d'Annecy, elle expose à la Galerie Artscénik de Lyon et a participé en 2008 à la 2e Biennale Internationale d'Art Sacré Contemporain de Belley.

Kharla est peintre. Elle a suivi sa formation aux Académies Roederer et Charpentier à Paris. Elle obtient en 2006 le premier prix au 9e Salon international d'Art à Aubusson. Elle expose dans des galeries de Talloires et de Mougins.

PANDATHLON SAINT-GERVAIS MONT-BLANC
22 ET 23 JUIN 2013

Pandathlon Saint-Gervais Mont-Blanc 2013 – Un événement WWF

Le Pandathlon est un événement unique, organisé par le WWF, qui allie Sport, Nature, Convivialité et Solidarité.

L'enjeu de cet événement est de permettre la préservation d'une zone écologique à forte valeur écologique à travers un défi solidaire et sportif :

- Solidaire car chaque équipe se mobilisera pour collecter des fonds au profit de la préservation de ce haut lieu de biodiversité
- Sportif car chaque équipe marquera son engagement en participant à une éco-randonnée qui se déroulera dans cette zone écologique à préserver.

Le WWF vous propose ainsi de devenir ambassadeurs, acteurs et témoins de la biodiversité en participant à cette aventure dans le cadre naturel exceptionnel du Mont-Blanc. Vous pouvez constituer des équipes entre amis, en famille ou encore représenter votre entreprise !

Au programme de cette aventure :

- un engagement pour permettre de préserver le massif alpin, haut lieu de biodiversité dans le cadre duquel se déroulera le Pandathlon,
- un week-end convivial, festif et écologique,
- un défi sportif au cœur du massif du Mont-Blanc avec une éco-randonnée de 18 km et 1 500 mètres de dénivelé,
- des animations et ateliers pour découvrir la biodiversité alpine.

www.pandathlon.fr

FÊTE DU SKI DIMANCHE 20 JANVIER 2013

La « *Fête du Ski* », journée internationale des activités neige qui aura lieu le dimanche 20 janvier 2013, propose à tous, débutants et aguerris, de découvrir et profiter des joies de la montagne et du ski dans un esprit festif.

Cette année la station de Saint-Gervais se mobilise et offre à 100 gagnants un bon « *Fête du Ski* » avec une découverte gratuite du domaine skiable, un forfait pour les remontées mécaniques et du matériel de ski. Les autres se verront offrir une réduction de 50 % sur le prêt du matériel dans les magasins participants ou sur des cours de ski et les enfants de 8 à 15 ans pourront participer à un entrainement du ski-club de Saint-Gervais.

Les restaurateurs d'altitudes feront partie de la fête aussi et proposeront un menu « Fête du ski ».

Et pour finir cette journée sportive par un peu de douceur, les Bains du Mont-Blanc et l'ICE spa vous accueilleront pour leur nocturne « *Spécial Fête du Ski* ».

Il ne vous reste plus qu'à tester !

FESTIVAL MONT-BLANC D'HUMOUR 2013

Pour sa 29e édition, c'est Sébastien Cauet qui aura l'honneur d'ouvrir notre festival. Il sera suivi des Airnadettes, un groupe complètement déjanté, et de Claudia Tagbo tout droit sortie du Jamel Comedy Club.

Cette année encore le Festival vous fera découvrir 6 jeunes talents lors de 3 soirées découvertes. Grâce à vos votes et à ceux du jury, l'un d'entre eux remportera, tout comme Antonia de Rendinger l'année dernière, le Prix Henri SalvadOr.

Programme :

Samedi 16 mars : 20 h 45 Cauet – « *Cauet sur scène* »

Dimanche 17 mars : 19 h 30 Laurent Saint-Gérard – 21 h David Schiepers – « *The New Testament* »

Lundi 18 mars : 20 h 45 Airnadette – « *La Comédie Musiculte* »

Mardi 19 mars : 19 h 30 David Salles – « *David Salles pète les plombs* » - 21 h Isabelle Parsy – « *La Belle Mère* »

Mercredi 20 mars : 20 h 45 Claudia Tagbo – « *Crazy* »

Jeudi 21 mars : 19 h 30 Julie Villers – « *Julie Villers* » - 21 h Carole Guisnel - « *Maniac* »

Vendredi 22 mars : 20 h 45 Antonia de Rendinger – « *Travail, Famille, Poterie* »

FAMILLE PLUS A TROUVÉ SA MASCOTTE !

Créée par Jacky Mouvillat, la marmotte est la nouvelle mascotte de Famille Plus. Dévalant les pistes de ski ou de luge, ou se prélassant dans les bains de Saint-Gervais, vous la retrouverez dans la communication de l'Office de Tourisme. Que fera-t-elle cet été, du minigolf, du tennis, ou des randonnées VTT… ? Affaire à suivre…

ACTIONS DE PROMOTION DE L'AUTOMNE

Dans l'attente de la définition et de la mise en œuvre d'un plan d'actions de promotion pour l'année 2013, correspondant à la stratégie marketing de la destination Saint-Gervais, l'Office de tourisme a mené dans le courant de l'automne plusieurs actions de promotion.

L'Office de tourisme a tout d'abord participé au Salon des Comités d'Entreprise et des Collectivités qui s'est déroulé à Annecy le 9 octobre. L'Office, représenté par Célia Ecarnot, y était aux côtés des Bains du Mont-Blanc et du Casino sur un stand commun, afin de promouvoir auprès de cette clientèle de groupe et de proximité les différents atouts de la station. Les contacts pris lors de ce salon ont permis de prendre conscience de la méconnaissance de notre destination touristique par ces représentants de comités d'entreprises provenant principalement du bassin annécien, autant de son contenu que de son accès et de sa situation précise. Une communication axée sur l'offre touristique auprès de cette clientèle résidant dans un rayons de 90 min en voiture est nécessaire pour gagner des parts de ce marché dont les attentes en matières d'activités sportives, culturelles et de loisirs peuvent être satisfaites par notre station.

Du 1er au 4 novembre, Saint-Gervais était présent sur le London Ski & Snowboard Show, le plus important salon de promotion des sports d'hiver sur le marché britannique, clientèle essentielle de notre station. Durant la saison d'hiver 2011/2012, elle a en effet représenté 44 % de notre clientèle étrangère, se plaçant ainsi largement en tête devant les Belges et les ressortissants des pays de l'Europe centrale et orientale. L'Office de tourisme de Saint-Gervais, représenté par Julie Jacquemoud, était présent sur ce salon sur le stand Pays du Mont-Blanc, en compagnie de représentants de Megève, de la Vallée de Chamonix et des Contamines. Nous avons pu vérifier la bonne notoriété dont jouit notre station sur le marché anglais et de nombreux contacts ont pu être noués avec des partenaires potentiels pour la promotion et la communication.

Soucieux de promouvoir l'offre de Saint-Gervais également dans la région Rhône-Alpes, marché de proximité majeur pour notre station, l'Office de tourisme était enfin présent sur « *Station Lyon Neige* » du 21 au 24 novembre, opération organisée par Savoie Mont-Blanc Tourisme. Installés au cœur de Lyon sur la place de la République, des chalets ont abrité les différentes stations participantes. Saint-Gervais et Megève ont étroitement collaboré pour promouvoir ensemble le domaine skiable Évasion Mont-Blanc. Ainsi, Bénédicte Gay et Jocelyn Clévy pour l'Office de tourisme de Saint-Gervais et Charlotte Nuques pour celui de Megève ont animé ces deux chalets pendant 4 jours avec la collaboration de représentants de l'ESF de Saint-Gervais et de la STBMA. Le Club de Curling de Saint-Gervais a également contribué à la promotion de Saint-Gervais en organisant une démonstration de son sport sur la patinoire artificielle implantée place de la République pour l'occasion. De très nombreux contacts ont pu être noués durant cette opération, et Saint-Gervais a certainement gagné en notoriété sur Lyon durant ces quelques jours. Une conférence de presse organisée au Musée des Beaux-Arts de Lyon le 22 novembre a permis par ailleurs de rencontrer les journalistes de la région.

En dehors de ces 3 salons, d'autres actions de promotion et de communication ont été menées tout au long de l'automne. Les relations presse avec les journalistes « *tourisme* » ont été accentuées, avec notamment l'accueil de journalistes français, belges et suisses à l'occasion de l'inauguration du pont de Saint-Gervais. L'Office de tourisme a également participé à la conférence de presse de Savoie Mont-Blanc Tourisme à Paris, et a rendu visite à certaines rédactions parisiennes pour suggérer des sujets d'articles et de reportages sur Saint-Gervais.

L'Office de tourisme a pour objectif d'élaborer pour 2013 un plan d'actions de promotion sur ses marchés prioritaires : France, dont la clientèle de proximité Rhône-Alpes, la Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Russie. Ces actions pourront être menées avec d'autres stations du Pays du Mont-Blanc, notamment avec Megève comme cela a déjà été le cas cet automne…

OPEN SYSTEM : 10 ANS DÉJÀ

ÉVOLUTIONS POUR 2013

L'Open System a été lancé à Saint-Gervais en 2002. Notre station a été la première a adopté ce système d'information sur la disponibilité des hébergements sur Internet. En 2012, 10 ans après Saint-Gervais, l'Office de tourisme de Paris a choisi également cet outil de réservation et de vente en ligne.

La « *Place de marché* » est sur le site Web de l'Office de tourisme et référence les hébergements avec disponibilités en ligne mais également les Thermes, les cours de ski, les forfaits des remontées mécaniques.

Les logiciels utilisés par l'Office de Tourisme :

GESTELLE : permet de référencer et gérer tous les propriétaires qui souhaitent louer leur meublé via le service tourisme.

OPEN PRO : plateforme permettant aux prestataires (propriétaires de meublé indépendants, professionnels) de saisir eux-mêmes leurs disponibilités et informations sur leur produit.

OPEN CONTACT : pour la gestion des prospects et l'envoi des brochures.

OPEN RÉSA : permet d'adresser les offres d'hébergements aux prospects en fonction de leurs dates de séjour et autres critères.

OPEN STATS : pour consulter le volume du chiffre d'affaires réalisé par les adhérents Open System.

Depuis 2002, le système n'a bénéficié d'aucune mise à jour. Le coût annuel pour l'Office de tourisme est de 10 750 € HT.

À ce jour, il est dénombré 150 adhérents en gestion avec l'Office de tourisme (Saisie Gestelle), une cinquantaine de propriétaires en gestion Open pro, une dizaine de professionnels (hôtels, gîtes, résidence de tourisme).

Le coût d'une adhésion pour un propriétaire de meublés était jusqu'en 2012 de 52,62 € pour un lot et pour un an. Pour les professionnels, le coût est évalué par Alliance Réseaux en fonction du nombre de lots à référencer.

Dès 2013, Alliance Réseaux mettra en place de nouveaux outils de promotion :

Open Coup de Cœur qui permet de mettre en avant des prestataires sélectionnés pour leur produit de qualité, d'exception et qui permet aussi de cibler une clientèle en particulier.

Nouvelle version Open Pro

Cartographie qui permet de visualiser les offres d'hébergement sur la station en fonction de leurs situations et de leurs disponibilités. Cet outil permet également de générer du *cross selling* (proposition d'autres services en fonction de la situation de votre hébergement et/ou de la date du séjour…). L'application est déjà en service sur le site Web de l'Office de tourisme de Paris.

Gestelle version plus récente utilisée à La Plagne (fonctionnalités supplémentaires).

Alliance Réseaux proposera également aux professionnels de la station de commercialiser leurs produits tout compris par le biais de l'agence Original France Tour, avec une plateforme de vente adossée au système Open Résa.

L'évolution de l'Open System permettra de rendre plus accessible l'offre touristique de Saint-Gervais, sur la toile Internet.

PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE DE LA VALLÉE DE L'ARVE ; LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE, UNE PRATIQUE TRÈS POLLUANTE ET STRICTEMENT INTERDITE.

Le saviez-vous ? Brûler 50 kg de végétaux, c'est émettre autant de particules fines que rouler 18 000 km avec une voiture à essence récente ou 6 000 km pour une voiture diesel récente.
Le brûlage à l'air libre, qui nuit gravement à l'environnement et à la santé, en rejetant dans l'air de grandes quantités de particules fines et de nombreuses substances très toxiques, est interdit dans les 41 communes comprises dans le périmètre du PPA de la vallée de l'Arve aux termes de l'arrêté préfectoral du 10 mai 2012.
Sont ainsi interdits, en tout lieu et en toute circonstance, le brûlage des déchets verts et toute pratique d'écobuage, le non-respect de ces dispositions est passible d'une contravention de 450 €.
Si vous produisez des déchets verts, des solutions existent pour ne pas polluer et ne pas gaspiller :

- l'apport de vos déchets verts à la déchetterie la plus proche. Ces déchets seront ensuite valorisés par compostage (déchetterie intercommunale Saint-Gervais/Les Contamines - 157 chemin des Bouquetins - Bionnay - 74170 Saint-Gervais. Horaires d'ouverture sur www.saintgervais.com)
- la valorisation par vous-même de ces déchets par le compostage, le broyage ou le paillage.

Pour en savoir plus : Consultez la plaquette « *Brûlage à l'air libre, une pratique polluante* » disponible sur www.prioriterre.org, et également dans votre mairie et les pharmacies.

Contactez l'espace Info-Énergie : Prioriterre au 04 50 67 17 54 ou conseil@prioriterre.org : un conseiller vous renseignera sur les solutions non polluantes pour le traitement des déchets verts.

LE NOUVEAU BUFFET DE LA GARE EST OUVERT !

Depuis le 4 septembre 2012, Le Buffet propose une cuisine « *bonne, belle et bio* » au sein de la gare SNCF du Fayet.
Plusieurs formules sont disponibles pour satisfaire les envies de chacun : self, restaurant et salon de thé selon l'heure, mais aussi snack, espace détente et bar non-stop, de 7 h à 19 h.

CONCOURS DE LETTRES MANUSCRITES DES AUTEURS DU MONT BLANC

Le jury du 2e concours « *Plumes Du Mont Blanc* » qui récompense les plus belles lettres manuscrites, a primé cette année le Contaminard Gilbert Mermoud. Sa lettre « *Mes plus jolies courses* » est un bel hommage à ses compagnons de cordée et un hymne à l'amitié villageoise. Avec le prix Jean-Paul Gay, les Auteurs du Mont Blanc ont honoré « *Mon rêve le plus fou* » de Tsevor Mac Dain, bien ancré en Val Montjoie.
Jean-Marc Peillex, Maire et Conseiller général de Saint-Gervais, a remis le 1er prix, offert par les Thermes de Saint-Gervais, à Gilbert Mermoud, en présence de Jean-Louis Mollard, maire des Contamines, du Président du salon du livre Michel Moriceau, de la présidente Christine Barbier et de tous les auteurs du Mont Blanc. Geneviève Gay a offert le dernier roman posthume de Jean-Paul Gay, Soisic, à Tsevor Mac Dain.

SAINTE-CÉCILE DES ASSOCIATIONS MUSICALES DE SAINT-GERVAIS

Pour la 2e année consécutive, et sur une initiative de Jean-Marc PEILLEX, avait lieu le 22 novembre dernier la Sainte-Cécile des associations musicales de la commune. La patronne des musiciens a été dignement fêtée par toutes les structures rassemblées le temps d'une démonstration de leur art. Ainsi, musiciens et choristes ont pu exceller chacun leur tour dans une aubade, qui permit un moment de partage et de convivialité dédié à sainte Cécile.
C'est la classe d'orchestre junior de l'École de Musique Saint-Gervais/Val-Montjoie qui ouvrait les festivités, suivie par la chorale CHANTEJOYE. La Batterie-Fanfare, « *la Renaissance* » de Saint-Gervais/Domancy, enchaînait par quelques pièces, pour laisser place aux choristes de la chorale MONTJOIE, puis pour finir par les musiciens de l'Harmonie Municipale de Saint-Gervais, « *l'Écho du Mont-Blanc* ». Le public invité pouvait même apprécier une finale Harmonie/chorale MONTJOIE dans l'interprétation de l'« AVE MARIA » mise en musique par Richard COCCIANTE pour la comédie musicale « *Notre-Dame de Paris* ».

De ce fait, c'est quelque 150 musiciens et choristes qui étaient rassemblés en présence des élus et du public pour rendre un hommage tout en musique à leur patronne.

NAISSANCES

FEVRIER 2012
14 : Gabin BORGA

JUIN 2012
01 : Mathis, René, Pierre PINOT
13 : Ethan, Anselme, Merlin LASNON
27 : Enzo GéRAT BRONDEX

JUILLET 2012
01 : Martin Michel VRAC
09 : Enzo Jacques Bétuel DAVID
19 : Louane Colette Hélène JARY
24 : Gawen BARGE

AOÛT 2012
04 : Rihanna DUPERTHUY
31 : Lysa Noémie SOCQUET-JUGLARD

SEPTEMBRE 2012
03 : Ilina Carine MAUGRAS
04 : Drice ROTH
10 : Emma Léonie Juliette YVON
10 : Mila Lou GIRIER
13 : Rose URONI
17 : Léonie Cécile Marie VARIN

OCTOBRE 2012
06 : Angie Ghyslaine Colette BIBOLLET
10 : Roman Niels EXCOFFIER
11 : Malvina Sylvie Catherine GUILLAUME
15 : Tao LANTAZ
15 : Naomie Volatina LEGOUGE
21 : Louis BERRUEX
24 : Anaé DELAUNAY DESAGE
28 : Eléna Manon DUFFOUG-FAVRE

NOVEMBRE 2012
02 : Lucas Patrick Jean GIARD
09 : Naël Houssine S'BAI LEFEVRE
17 : Inigo CARRIZO CAMPORA
25 : Agathe Martine Marie Aurélie PAYRAUD
26 : Alice Tessa VIBOU

MARIAGES

JUIN 2012
02 : Guénaëlle Marie Odile RINCÉ et Samuel André Jean-Claude JUIF
21 : Natacha BEUN et Nathanaël Jean-Sébastien DEREMBLE
23 : Anne Elisabeth Marie SOMBORN et Gilles Julien Yves MOUTARDIER
23 : Michèle Jeannine Andrée BOCCOZ et Jean-Luc Gérard André THOMAS
30 : Sylvie Alphonsine Danielle BAZIN et Lucien SASSANO
30 : Marie Delphine Laëtitia Andrée Mireille GENSOLLEN et Eric Paul AMBROSETTI

JUILLET 2012
07 : Anne-Claudine Marie-Louise Germaine OLLER et Cédric NAUDET
21 : Oxana Romanovna YANKEVICH et Alain Marcel François BISIAUX
21 : Anne BERNET et Benoit ROUSSEY

AOÛT 2012
04 : Mesmine Carine CHEUDJOU et Dominique Jean Michel CHEVALIER
04 : Agnès Blanche Christiane BURNET et Jérémie Michel DEMOLIS
11 : Laurence JACQUEMOUD et Pascal MOREAU
18 : Emilie Sylvaine Jacqueline MANUEL et Matthieu Noël Bernard BONNIN
25 : Gaëlle Anne EDON et Jean-François Bernard Gilles DELPOUVE
25 : Julie Tifanie CORREIA et Franck CHAMBON
25 : Séverine Denise Marie PENZ et José Philippe MORENO

SEPTEMBRE 2012
01 : Fanny CARRON et Andrew Mark BENEZECH
01 : Camille Martine Désirée DECRIEM et Pierrick Michel Guy HASCOËT
15 : Marion MILLET et Olivier Marc Antoine BRONNERT
15 : Mélina BURNET et Yann Dominique BARDOU

OCTOBRE 2012
06 : Sarah Colette Adrienne BERTRAND et Simon Paul François Marie PLOTTIN
06 : Nadine Brigitte MARCHETTI et Philippe René TITONEL
13 : Anaïs Marie CHEVEREAU et Clément Jacques CAVAGNA

NOVEMBRE 2012
10 : Géraldine BATTAGLINI et Marc ROSAZ

DÉCÈS

MAI 2012
07 : Gaston Emile BENOIT-PÉQUIGNET

JUIN 2012
05 : Frédéric Pierre PENZ
16 : Sang Chul LEE
18 : Wulf Alois WILDEN
22 : Jean-Pierre BERTI

JUILLET 2012
17 : Henri Francis MORAND
19 : Fernande Adeline Camille PHILIBERT Veuve DAUVERGNE
19 : Florent Victor FEREZ
20 : Philippe Bernard TOBÉ
30 : Anna Antonine PISSARD-MANIGUET veuve SERASSET

ALBERT JACQUEMOUD

Enfant de Saint-Nicolas-de-Véroce, Albert JACQUEMOUD présida à la destinée du village de 1965 à 1971. Il participa activement à l'association des deux communes, et fut conseiller municipal de Saint-Gervais sous la mandature de François BURNIER à partir de 1983.
Soucieux du bien-être des personnes, pragmatique et lucide, « *bourru* » et chaleureux, nombreux sont ceux qui se souviendront de ses remarques pertinentes et aussi de ses coups de gueule ! Au revoir Albert.

AOÛT 2012
01 : Régis Roger FAVRET
14 : Geumja LEE épouse EOM
16 : Jean-Luc Alain Julien Aimé PERRIN
20 : Jean-Claude TRUFFIER
30 : Jean-Marc BEAUMONT

SEPTEMBRE 2012
02 : Christine Marion BEIGBEDER épouse KIENTZ
11 : Sylvio Marius MORANDINI
19 : Bernard CHAMBEL
19 : Francisque Ange GOIRAND
25 : Jacques Georges Henri Léon GASC
30 : Françoise Marguerite VERNERET épouse DEPRAZ-DEPLAND

OCTOBRE 2012
08 : Danielle Marie Ange GRIPAI épouse FAURÉ
09 : Albert Gérard JACQUEMOUD
12 : Marie Noëlle BOOZ épouse DELACHAT
14 : Alcéo Battista BAGNOD
15 : Marie Laure DE CASTRO épouse DE SOUSA
17 : Lucienne Laurence Françoise NICOUD veuve TUAZ-TORCHON
22 : Gilbert Reymond Victor Marius PEYLIN
24 : Arlette MERMOUX épouse CORDIER
24 : Valentine Chloé PISSARD-GIBOLLET

NOVEMBRE 2012
01 : Jean Marie Victor COLOMB
06 : Claude Françoise METZEGER épouse DE BONET D'OLERON PARTOUNEAUX
10 : André GRANDJACQUES
15 : Eliane DUCREY veuve LEGON

PARRAINAGES CIVILS

SEPTEMBRE 2012
08 : Amélie Anne Antoinette PERROCHEAU

ERRATUM

Deux erreurs se sont glissées dans le magazine *Projections* n° 17 :

- **Page État civil :**

Gabin BORGA, enfant né le 14 février 2012, est apparu dans la colonne des décès. Nous présentons toutes nos excuses à Gabin, à ses parents et à l'ensemble de sa famille.

- **Les véritables résultats du 2e tour de l'élection présidentielle à Saint-Gervais sont les suivants :**

Candidats	Nombre de voix					
	Bureau 1 Saint-Gervais	Bureau 2 Saint-Gervais	Bureau 3 Saint-Nicolas	Bureau 4 Saint-Gervais	Bureau 5 Le Fayet	Total
François HOLLANDE	310	249	54	245	319	1 177
Nicolas SARKOZY	571	433	151	564	439	2 158
Total	881	682	205	809	758	3 335

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2013/2014

Les familles résidant sur la commune de Saint-Gervais peuvent inscrire dès à présent leurs enfants nés en 2010 pour la prochaine rentrée scolaire.
Les parents doivent se présenter en mairie, soit au Pôle Vie Locale – Service scolaire (352 avenue du Mont d'Arbois) pour l'école maternelle Marie Paradis, soit au Bureau d'État Civil du Fayet (49 rue de la Poste) pour le groupe scolaire du Fayet, munis des documents suivants :

- un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- le livret de famille,
- une pièce d'identité.

Pour toute information sur les formalités à accomplir, s'adresser au Pôle Vie Locale - service scolaire – 04 50 47 78 79 – scolaire@saintgervais.com

RECEVOIR *PROJECTIONS* CHEZ VOUS

Si vous souhaitez recevoir le magazine municipal *Projections* chez vous, merci de nous envoyer un e-mail ou un courrier sur papier libre avec vos coordonnées.
Mairie : 50 avenue du Mont d'Arbois – 74170 Saint-Gervais
E-mail : mairie@saintgervais.com